LE JEUNE INDEPENDANT
N° 4930 - SAMEDI 2 AOÛT 2014
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

CRASH DU VOL AH 5017 AU MALI

Les gendarmes de l'INCC entrent en lice à Gossi

Lire en page 4

APRÈS 1 500 MORTS ET FORT DU QUITUS US

Le génocide sioniste se poursuit à Gaza

Lire en page 9

Panique, peur, bousculade suite au tremblement de terre d'hier matin dans l'Algérois

L'INSTINCT DE SURVIE !



Terrifiées par le tremblement de terre , la plupart des victimes se sont blessées au moment où elles ont fui leurs maisons en masse. «La plupart des cas ont subi des foulures, des lésions ou des égratignures en sautant par les fenêtres et les balcons au moment de la secousse», a constaté le professeur Mohamed Guerini, chef de service médicochirurgical du CHU Mustapha. *Lire en page 2*

FIÈVRE APHTEUSE

- Huit bovins abattus à Médéa
- Les marchés à bestiaux fermés à Béjaïa
- Six cas découverts à Tizi Ouzou

Lire en page 5



LE MINISTRE DE LA JEUNESSE RÉCOMPENSE À BIRTOUTA LES LAURÉATS DES EXAMENS :

«Bien encadrée, notre jeunesse peut accomplir des merveilles»

Lire en page 5



36e FESTIVAL INTERNATIONAL DE TIMGAD

Solidaires avec les Palestiniens

Lire en page 11

HISTORIQUE DE L'ACTIVITÉ SISMIQUE DE L'ALGÉRIE

L'ALGÉRIE est classée dans une région à forte sismicité ; elle se situe au centre de deux plaques tectoniques majeures. Compte tenu de sa géolocalisation, elle enregistre une centaine de séismes par mois, mais la plupart ne sont pas ressentis. Le tremblement de terre d'hier, d'une magnitude de 5,6 degrés sur l'échelle ouverte de Richter au large de la côte d'Alger, vient s'ajouter aux huit autres séismes dévastateurs qu'a connus l'Algérie.
Le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique algérien (CRAAG), a retracé l'historique de l'activité sismique qu'a connue l'Algérie durant son histoire.
9 septembre 1954 : un séisme de magnitude 6,7 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a frappé la wilaya de Chlef (alors appelée Orléans-ville). 1 243 personnes ont trouvé la mort et pas moins de vingt-mille logements ont été détruits.
12 février 1960 : un violent tremblement de terre a touché la wilaya de Béjaïa, à l'est d'Alger, faisant 264 morts et causant la destruction d'un millier d'habitations. Sa magnitude était de 5,6 degrés.
21 février 1960 : 47 personnes ont trouvé la mort dans ce séisme de magnitude 4,6 degrés, dont l'épicentre était situé à M'sila, au sud d'Alger.
10 octobre 1980 : la wilaya de Chlef (ex-El-Asnam) a été secouée par un séisme de magnitude 7,3. La secousse a causé la mort de plus de 2 600 personnes. 8 000 personnes ont été blessées. Dans certaines zones 70% des bâtiments ont été détruits.
29 octobre 1989 : Un tremblement de terre d'une magnitude 6 degrés frape la ville de Tipasa à 60 km à l'ouest d'Alger. 22 personnes ont péri dans ce drame, et d'importants dégâts matériels ont été enregistrés.
22 décembre 1999 : Un séisme d'une amplitude de 5.8 sur l'échelle de Richter a frappé la ville d'Aïn Témouchent et les villages environnants, faisant 28 morts et 150 blessés.
10 novembre 2000 : La ville de Béni-Ourtilane est touchée par un séisme de magnitude 5,4. Deux personnes sont mortes, et plusieurs dizaines ont été blésées.
21 mai 2003 : Une violente secousse d'une magnitude de 6,5 degrés sur l'échelle ouverte de Richter frappe le nord de l'Algérie ; l'épicentre était situé près de la ville de Zemmouri. Le bilan de ce drame s'élève à 3 000 morts et plus de 9 000 blessés.

Z. B.

LE CHU MUSTAPHA TOUJOURS EN ALERTE APRÈS LE SÉISME

LES BLESSÉS SONT VICTIMES DE LEUR PANIQUE



DR

Au service des urgences du CHU Mustapha Bacha, le personnel est mobilisé pour accueillir les blessés et les traumatisés qui affluent depuis le seisme qui a ébranlé la capitale dans la matinée d'hier vers 5h11.

Terrifiées par le tremblement, la plupart des victimes se sont blessées au moment où elles ont fui leurs maisons en masse pour éviter le risque des effondrements. «La plupart des cas ont subi des foulures, des lésions ou des égratignures en sautant par les fenêtres et les balcons de leur demeure au moment de la secousse», a constaté le professeur Mohamed Guerini, chef de service des médico-chirurgical du CHU Mustapha.
Une quadragénaire avec un sparadrap sur le menton, la tête raide, incapable de parler. Elle a été orientée sur le CHU Mustapha par l'hôpital de Réghaïa pour faire une radio maxillo-faciale. «Elle s'est cognée à la porte de sortie en tentant de se sauver ; la porte était entrouverte et elle a reçu le coup en pleine figure», raconte son neveu.
Au service de radiologie, une longue file d'attente dans le couloir ; des jeunes accompagnés par leurs proches ou amis, des jeunes femmes, des couples et des vieux attendent leur tour en prenant leur mal en patience. «Nous avons eu au moins une cinquantaine de personnes depuis le matin», témoigne un jeune médecin radiologue «C'est une journée exceptionnelle de par le nombre croissant des patients qui atterrissent dans notre service», a-t-il affirmé, tout en admettant que le personnel est dépassé du fait que les patients affluent de tous les quartiers d'Alger et de ses environs. Nadia, de Diar El Chems, le mollet droit enflé, attend son tour en souffrant en silence.
«Je suis tombée en essayant de sortir par la porte de notre immeuble». Tout le monde se bousculait vers le porte de sortie de peur d'être enseveli sous les décombres», a-t-elle raconté.
«Dans des moments pareils, l'instinct de vie prime sur tout. On perd la raison et on risque de perdre notre vie avec», a-t-elle ajouté.
A ses côtés Sadek, de Bordj El Kifane, souffre atrocement de son pied, le visage livide, une boîte de comprimés d'anti-inflammatoires à la main, raconte qu'il s'est tordu la cheville en essayant de se sauver. «Sur le coup je n'ai pas senti la douleur mais maintenant, j'ai de plus en plus mal», s'est-il plaint.
Dans la journée d'hier, les service de ce CHU ont déploré la mort d'une femme de 31 ans et 114 blessés. «Terrifiée, la jeune femme s'est jetée du troisième étage d'un immeuble à Didouche Mourad, dans le centre d'Alger, et est décédée peu après son arrivée à l'hôpital des suites de ses blessures», a regretté le professeur Guerini. «Malheureusement, le bilan est appelé à augmenter d'autant qu'il y a des malades qui nous sont envoyés par d'autres structures hospitalières qui ne disposent pas de tous les services ou qui sont simplement dépassées», a-t-il prévu.

Z. M.

SÉISMES DANS LA CAPITALE, FAIBLES À MODÉRÉS

Grosse frayeur mais pas de panique à Alger-Centre

LE RÉVEIL a été en sursaut ce vendredi matin. En prévision de la fin de semaine et du repos hebdomadaire, nombreux sont ceux qui dormaient à cinq heures dix, dans un profond sommeil pour avoir dormi tard la veille. En se réveillant brusquement et sentir le sol trembler, les Algérois se rendent compte que ce n'est pas un cauchemar, mais bel et bien un séisme. Le premier geste a été de se lever précipitamment, mais après que faire : sortir de la maison ou attendre que le danger passe ? C'étaient des moments interminables d'angoisse et de frayeur. Tout dans la maison bougeait avec un bruit effrayant : les murs, les fenêtres, les portes. Les objets dans les armoires, dans les placards, sur les tables sont secoués fortement et certains même tombent à terre.

Comme paralysés par la peur c'était impossible de fuir avec ce grandement rappelant l'apocalypse. Trente secondes d'une épreuve insoutenable, puis le tremblement cesse. La première secousse vient de se terminer, le plafond ne s'est pas effondré et si les murs ont été ébranlés, ils n'ont pas craqué, mais peut être légèrement fissurés dans les bâtiments anciens, mais ils tiennent bon.
C'est ce constat apaisant et tranquillisant qui a fait l'absence de scènes de panique, expliquant qu'à Alger-Centre les gens ne se sont pas rués vers l'extérieur. Cette panique, d'ailleurs, survenant dans les moments d'affolement, a causé les plus grands désastres, particulièrement dans les escaliers des immeubles dans la capitale, fortement urbanisée poussant même les gens à sauter par les fenêtres. Ainsi, à la rue Ben M'hidi, nombreux sont ceux qui n'ont pas quitté leur appartement. L'avenue est restée calme, avec peu de gens dehors et une circulation très fluide, rappelant la rareté des voitures un vendredi matin, jour de repos.
Les Algérois ont résisté stoïquement à la panique. La seule manifestation visible de cette grande frayeur s'est illustrée par des attroupements de mères de famille sur la place Emir Abdelkader. Elles étaient avec leurs enfants de tout âge, craignant et se prémunissant contre de nouvelles répliques. Ces enfants, innocents, ne réalisant pas le danger, se sont donné à cœur joie dans des jeux improvisés, ravis d'une telle liberté à des moments aussi inattendus.
Peu à peu, le quartier a retrouvé sa quiétude des matinées de vendredi, marquée par une affluence à peine perceptible des passants et des voitures.
La radio nationale a apaisé les citoyens en faisant écho de communications venues des autres quartiers de la capitale signalant que peu de dégât matériel ou victimes n'ont été signalés.
Un expert du CRAAG a assuré sur ces ondes que la capitale est soumise à de nouvelles secousses sismiques succédant à ce, tremblement de terre mais faibles et modérés.
Ce fut tout de même une grande frayeur pour les habitants d'Alger qui gardent en mémoire la catastrophe causée en 2003 par le séisme de Boumerdes.

Kamel Cheriti

PANIQUES, BOUSCULADES ET IMMEUBLES MENACÉS D'EFFONDREMENTS

Six morts et 420 blessés dans le séisme qui a secoué Alger

Au moins six personnes dont un gendarme ont été tuées et 420 autres blessées dans le tremblement de terre d'une magnitude de 5,6 sur l'échelle ouverte de Richter qui a frappé hier matin (5h11') Alger et ses environs. L'épicentre du séisme a été localisé à 29 km à l'Est d'Alger à une profondeur sous-marine de 10 km, selon le Centre américain d'observation des séismes (USGS).



S. Ade/LJI

Au moins 12 répliques ont suivi la secousse majeure dont l'une d'une magnitude de 4,2 selon le centre de recherche en astrophysique et géophysique (CRAAG). Pris de panique de nombreux citoyens des quartiers proches de l'épicentre du séisme soit les alentours de Bordj El Kiffan (ex-Fort de l'eau) ont quitté leurs domiciles de crainte de répliques plus fortes, notamment ceux habitants les veilles bâtisses. Les vieilles maisons sont les plus exposées aux fissures et aux risques d'effondrement, notamment à la Casbah d'Alger et les vieux quartiers de la capitale dont certains sont séculiers.

Quelques maisons ont subi des fissurations selon de nombreux témoins interrogés par le Jeune Indépendant. Le ministère de la santé a fait état de six morts dont un gendarme qui a succombé à ses blessures après avoir sauté de la fenêtre d'un immeuble à l'Est d'Alger. Une femme âgée de 30 ans a subi le même sort à Bologhine lorsqu'elle sauté de la fenêtre. Deux femmes âgées sont mortes de crise cardiaque à Draria et à Bordj El Kiffan. L'une des personnes décédées a été évacuée vers l'hôpital de Birtraria.

Au moins 420 personnes ont été blessées dont certains ont sauté de leurs fenêtres, selon le bilan de la protection civile. Huit personnes ont été blessées dans la wilaya de Boumerdès et une autre à Blida. Tous les blessés ont quitté l'hôpital à l'exception de neuf d'entre eux maintenus en observation pour traumatismes.

Le ministère a mis en place 33 points de suivi des cas urgents au niveau des hôpitaux d'Alger. Plusieurs blessés ont été enregistrés suite à des bousculades au niveau des escaliers d'immeubles, alors que certaines personnes, prises de panique, se sont jetées par la fenêtre. Les services de la Protection civile et les hôpitaux ont été mis en état d'alerte immédiatement après la première secousse, tandis que le ministre de l'Intérieur, Mohamed Belaiz, a effectué une tournée d'inspection dans la capitale et a installé une cellule de crise au niveau de son département. Une réunion a regroupé le ministre de l'Intérieur, le Wali d'Alger et le directeur général de la Protection civile en vue d'établir une liste des maisons menacées d'effondrement afin d'envisager un plan d'évacuation des habitants, a indiqué le ministère. Les Algérois gardent en mémoire les séquelles du séisme dévastateur du 21 mai 2003, d'une magnitude de 6,9 qui a frappé la ville voisine de Boumerdes faisant 2 300 morts dans trois wilayas (Alger, Boumerdes et Tizi-Ouzou) et causant des dégâts estimées à 5 milliards de dollars.

K. M.

2 000 agents de la Protection civile en alerte



DR

LA PROTECTION civile a, quelques dizaines de minutes après le tremblement de terre, déployé ses équipes de permanence dans la région, qui sont sorties sur le terrain pour soutenir ou secourir, le cas échéant, les habitants. «Juste après la secousse, nous avons mis en place le plan de gestion des catastrophes, et avons procédé à l'envoi de moyens mobiles opérationnels à Alger et les wilayas limitrophes pour procéder à l'évaluation des dégâts», a indiqué le lieutenant-colonel Farouk Achour, soulignant qu'un effectif de 2 000 agents a été mis en alerte afin de suivre les opérations de scourisme.

L'affolement qui a gagné les habitants après la réplique a cependant provoqué des mouvements de foule. Des cris ont été entendus au moment du séisme. Plusieurs familles ont quitté leurs domiciles pour se rendre dans la rue, a-t-on constaté. La Protection civile a indiqué avoir secouru 21 personnes, qui ont été blessées suite au mouvement de panique qui s'est emparé de la population. «Douze personnes ont été blessées à Alger, deux à Blida et huit autres dans la wilaya de Boumerdès suite à un mouvement de panique provoqué par la secousse», a indiqué le lieutenant-colonel Farouk Achour, soulignant que deux des victimes ont été « sérieusement blessées» et ont rendu l'âme, après s'être jetées de balcons d'immeubles.

Parmi les blessés à Alger, sept se sont jetés des balcons et cinq dans les cages d'escaliers, a-t-il précisé. Concernant les dégâts matériels, la Protection civile a envoyé ses équipes pour faire des reconnaissances. «Il n y'a pas eu de grands effondrements», assure M. Achour.

Il a ajouté que les éléments de la Protection civile restent toujours mobilisés, indiquant que des lignes téléphoniques sont mises à la disposition des citoyens (021.71.14.14/021.75.22.27/02 1.75.22.28) pour tout renseignement ou assistance. Par ailleurs, une cellule de crise a été installée au siège du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, immédiatement après le séisme. Des coupures d'électricité dues au fonctionnement des protections des postes sources

Les coupures d'électricité enregistrées dans certains quartiers d'Alger suite au séisme qui a frappé vendredi matin la région sont dues au fonctionnement des protections des postes sources desservant ces quartiers, a indiqué la Société de distribution d'Alger (SDA). «Suite au séisme d'Alger de ce matin, des coupures d'électricité mineures ont été enregistrées dans certains quartiers d'Alger, dues au fonctionnement normal et préventif des protections au niveau des postes sources desservant ces régions», a précisé la SDA (filiale de Sonelgaz) dans un communiqué transmis à l'APS. «La situation a été rétablie rapidement après les vérifications d'usage», a-t-on ajouté. Le tremblement de terre, de magnitude 5.6 sur l'échelle ouverte de Richter, a eu lieu à 05h11 locales, et a été localisé à 19 kilomètres au nord-est de Bologhine.

Lynda Louifi

le Commentaire

de Samir Méhalla

E. B. H. I. C... CRAAG

LA PEUR des Algériens a été dénonciatrice de la réalité de l'idée dont les pouvoirs publics se font de la communication. Dur de la cerner, cette communication, hors l'espace : avoir l'idée. Le flou. Le culte de la fainéantise, celui du silence, aussi, habillent du ridicule un pays qui se veut au premier rang de la région sud de cette Méditerranée qui a osé chavirer ses ondes hier sans secouer Morphée et ses otages quelque part au CRAAG. De la même façon qu'il a ses ronfleurs et ses sommeilleux, le monde a aussi ses chasseurs, ses cueilleurs, ses gardiens, ses vaniteux et ses envahisseurs. Ce petit club, qui ne dort jamais, ou presque, ce petit club restreint et astreint à l'intérêt de sa maison qu'il appelle la planète entière. Le monde du blanc qui génère ses nervures à travers des organismes transformés en tracts de batailles, qui font de nous autres des épigones bêtes et disciplinés. Une plèbe dont il maîtrise, dont il supporte, aussi, les pulsions tant que les intérêts sont, ne disons surtout pas sauvegardés, mais bien gardés par sous-traitance. Qui détient l'information détient le pouvoir, dit-on ! Un adage quand bien même millénaire. Socle d'une nouvelle mutation équationnelle, le blanc a déduit que celui qui divulgue l'information préserve son pouvoir. Sur le monde, cela va de soi. Pour la communication, le blanc fait, à raison et à notre tort, la pressante mission de la distiller dès qu'un évènement majeur se produit. En l'espace de deux semaines à peine, deux malheurs touchent le peuple algérien. Aux coordonnées C, un avion d'Air Algérie crashe, l'agence B du blanc l'annonce, le président H l'accapare et le Clark Gable, l'élu E de la mission « nationale «, ministre des avions et des bus, des voitures, -des trains et des motos ? Aussi- fait son cinoche. Devant les caméras de gags, il fait ses adieux au trophée enrobé dans un papier cadeau, enlaçant la boîte de Pandore retrouvée comme une maman le jour de l'Aïd. Le monde a dû bien se marrer ! Même la boîte dont il est question a été retrouvée par les nouveaux maîtres du désert, les chasseurs alpins qui jouent au père Noël chez nous touareg. Nous autres, nous ne trouvons rien, nous ne retrouvons rien. Nous ne disons rien même si la conscience impose le respect de la communication.

De l'information. Pas de nouvelles, bonnes nouvelles. De la considération en oubliant, ne serait-ce que par moment, qu'entre le Nord et le Sud, nous ne partageons que la lettre I droit et droitement et accordé. Le Nord entend intérêt, nous n'entendons qu'ignorance. Ne serait-ce que durant notre sommeil à condition que la bleue frisée, hérités de l'histoire que nous avons noyée en ses profondeurs, ne vienne pas nous le rappeler par sa dance matinale transcrite et diffusée par l'AP.

Il nous reste quelques lettres. E. B. H. I. C. dont l'anagramme donne un scrabble :

B. I. C. H. E.

S. M.

LE DPJ RELÈVE DES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES 13 POLICIERS SCIENTIFIQUES SUR LE LIEU DU CRASH

Les gendarmes de l'INCC entrent en lice à Gossi

Des gendarmes experts de l'Institut national de criminologie et de criminalistique (INCC) ont été envoyés jeudi dernier vers Gossi, lieu où le vol AH 5017 s'est écrasé, tuant les 118 passagers qui se trouvaient à bord. Le recours aux gendarmes experts de l'INCC fait suite à la demande du gouvernement algérien auprès du Commandement de la Gendarmerie nationale, à sa tête le général major Ahmed Bousteila.



Selon une source bien informée proche de la Gendarmerie nationale, quinze gendarmes experts de l'INCC se sont déplacés depuis jeudi passé au Mali afin de mener des investigations consistant en l'identification des six Algériens tués lors du crash de l'avion à Gossi. Mieux, les spécialistes de l'INCC procéderont également à l'expertise sur les cadavres des étrangers ayant péri lors de ce drame. D'après cette source, un colonel de l'INCC chapeautera la délégation algérienne tout au long de son séjour sur le lieu du sinistre, où des tentes seront dressées par les gendarmes algériens afin de mener de plus près les recherches.

Dès leur arrivée à Bamako, la délégation algérienne a eu droit à un hélicoptère, aménagé par l'ONU pour transporter les gendarmes algériens vers le lieu du sinistre. Les investigations ont déjà commencé hier, évoque la même source sous couvert de l'anonymat. Pour sa part, le directeur de la Police judiciaire à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelkader Kara Bouhadba, a appelé avant-hier, lors d'une conférence de presse, à la patience et à la sérénité en attendant ce que révélera l'enquête sur le crash au Mali de l'avion affrété par Air Algérie et qui a fait, rappelons-le, 118 morts, parmi eux 6 Algériens.

Une enquête qui sera vraisemblablement longue du fait de l'ampleur des dégâts ayant suivi le crash, les corps des 118 passagers ayant été complètement déchiquetés, en plus du fait que l'avion a été entièrement détruit et que les conditions géographiques et climatiques ne sont pas favorables pour prélever des empreintes sur les victimes et les garder intactes sur place. Ce qui a affecté énormément la mission des experts de la police scientifique de la DGSN, à l'instar des autres experts venus de 14 pays. Sur place depuis le 25 juillet dernier, les 13 spécialistes de la police scientifique algérienne n'ont pas pu identifier aucun passager pour le moment, mais cela ne freinera pas l'évolution de l'enquête car les fruits des recherches et des investigations commenceront à apparaître dans les jours qui viennent, rassure le directeur de la PJ. «Suite à la catastrophe aérienne qui a touché l'aéronef affrété par la compagnie nationale Air Algérie, assurant le vol AH 5017 Ouagadougou-Alger, une cellule de crise a été aussitôt installée au niveau de l'aéroport Houari-Boumediene, dans laquelle la DGSN est représentée», explique le conférencier. «C'est à ce titre qu'une équipe de spécialistes de la police scientifique et technique de la Sûreté nationale, composée de 13 enquêteurs, s'est rendue le 25 juillet, soit au lendemain du crash de l'avion, au Mali et au Burkina Faso au sein d'une délégation nationale multisectorielle conduite par le ministre des Transports, Amar Ghoul, et de président de la cellule de crise», ajoute-t-il. Abdelkader Kara Bouhadba a indiqué que suite à l'action de l'Etat, cette équipe pluridisciplinaire composée de 13 spécialistes (ADN, empreintes digitales et gestion de scène de grandes catastrophes) a pu être transportée à partir de la capitale malienne vers l'endroit du sinistre, pour se joindre aux experts espagnols et français.

Dès leur arrivée sur le site avec la délégation algérienne, les éléments de la police scientifique ont constaté que le lieu est difficile d'accès face à l'étendue de la catastrophe et à l'ampleur des dommages occasionnés par le crash. Sur place, les scientifiques de la DGSN ont aussi constaté le degré de fragmentation des éléments de l'aéronef et leur éparpillement renseigne sur l'ampleur et l'intensité du crash (appareil complètement pulvérisé). En plus, l'absence de corps entiers, car entièrement déchiquetés, a péniblement affecté leur mission.

Face à cette situation, la contribution des spécialistes algériens au processus de gestion de cette catastrophe devait répondre, conjointement avec les autres experts, à une priorité de premier ordre : apporter soutien et soulagement aux familles des victimes, lesquels soutien et soulagement ne peuvent être possibles que par la gestion rapide du processus d'identification, notamment dans sa phase de terrain. Complètement intégrée au dispositif sur site, l'équipe de la DGSN a entamé ses activités selon un plan d'organisation du travail fixé conjointement avec les équipes internationales présentes sur les lieux, et ce, conformément aux normes et standards internationaux recommandés dans le processus d'identification des victimes de catastrophes «IVC», issus de plusieurs nationalités étrangères.

Toutefois, la mission des 13 policiers experts s'est avérée très difficile à réaliser en un laps de temps court, vu le caractère inhospitalier du site concerné situé dans une zone déshéritée, difficilement accessible, sablonneuse et avec beaucoup de broussaille. Cet environnement se caractérise également par une température élevée pouvant atteindre plus de 45°C et par des pluies orageuses.

Ces conditions géographiques et climatiques ont influé de manière notable sur le travail des experts et peuvent même rendre inexploitable les prélèvements destinés à l'identification des victimes, a indiqué le conférencier. L'ensemble des équipes concernées par ce processus a, en raison de l'importance de la mission, été amené à vivre sur site durant toute la période nécessaire et à travailler à un rythme soutenu de plus de 10 heures par jour dans les conditions évoquées ci-dessus. L'expérience acquise dans l'identification des victimes de catastrophes majeures (naturelles, technologiques ou criminelles) a rendu significative la contribution algérienne qui a permis grandement de réduire la durée des opérations sur le terrain où, il est utile de le noter, les spécialistes algériens et étrangers ont fait preuve d'un fort esprit de coordination. Il convient aussi d'indiquer que les autorités maliennes ont affiché une disponibilité et une franche et précieuse collaboration. Des prélèvements ont pu être effectués sur site, d'autres ne peuvent être possibles que dans des centres d'expertises. Malheureusement, plusieurs fragments de corps et des restes humains se sont avérés inexploitables. Sur un autre registre, les bureaux centraux nationaux Interpol des pays concernés, notamment le BCN Interpol-Bamako/Mali et le BCN Interpol-Ouagadougou/Burkina Faso, ont été tous mobilisés dans le cadre de la gestion de cette catastrophe.

Le secrétariat général d'Interpol a, pour sa part, mis en place dès le 26 juillet une cellule de crise (IRT/Incidence Response Team) pour faciliter la coopération et l'échange d'informations relatives à ce sinistre entre les 15pays concernés. Les considérations humanitaires doivent prévaloir dans de telles situations comme ce fut le cas dans des catastrophes aériennes enregistrées par le passé, où souvent les victimes sont de diverses nationalités, ce qui, par voie de conséquence, implique une étroite coopération entre les Etats. L'identification des victimes est souvent un processus complexe nécessitant de longues périodes de travail sur le plan opérationnel, technique et scientifique, et qui à appelle la mobilisation de différents intervenants aux compétences diversifiées. Avant de conclure, le directeur de la PJ a appelé les familles à s'armer de patience et de sérénité dans cette épreuve de grande peine, tout en apportant compassion, solidarité et accompagnement dans leur douleur.

A. Sofiane

LE MAE A SIGNÉ UN ACCORD POUR L'ENTÉRINER

AH5017 : l'analyse des boîtes noires revient à la France

L'ANALYSE des boîtes noires du vol AH5017 et l'identification des dépouilles des victimes reviennent officiellement à la France suite à un accord conclu jeudi entre l'Algérie, le Mali et la France, a fait savoir le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. L'accord a été conclu par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et ses homologues français Laurent Fabius et malien Abdoulaye Diop, indique le texte qui ne précise pas le lieu de l'accord. Selon les termes de cet accord tripartite, le Mali « a souhaité l'assistance des services français compétents pour procéder à l'analyse des enregistreurs de vol et des débris de l'aéronef et à l'identification des restes humains des passagers du vol AH, 5017 ». Tous les échantillons prélevés en collaboration avec les équipes d'experts des différents pays feront l'objet d'analyse « dans des infrastructures médicolégales françaises, avec une participation effective et substantielle d'experts de la police scientifique algériens et d'autres pays concernés ». Cet accord « se fonde sur les prérogatives reconnues par le droit international au pays sur le territoire duquel l'accident a eu lieu, la république du Mali, ainsi qu'au pays dont la compagnie aérienne nationale assurait l'exploitation de l'aéronef, l'Algérie, et intègre la responsabilité et les capacités scientifiques et technologiques de la France qui compte le plus grand nombre de ressortissants parmi les victimes de l'accident », indique le texte. L'avion AH5017 de la compagnie espagnole Swift Air, affrété par Air Algérie, s'est écrasé jeudi dernier, au nord du Mali, 50 minutes après son décollage de l'aéroport de Ouagadougou, au Burkina Faso. Il assurait la liaison Ouagadougou – Alger avec à son bord 119 passagers dont 51 Français et 6 Algériens. Tous les passagers ont péri dans le crash.

K. M.

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE RÉCOMPENSE À BIRTOUTA LES LAURÉATS DES EXAMENS :

«Bien encadrée, notre jeunesse peut accomplir des merveilles»

M. Abdelkader Khomri, ministre de la Jeunesse, a effectué, la veille de l'Aïd, une visite de travail dans la ville de Birtouta. Dans une structure de la jeunesse et des sports de cette ville, il a tenu à féliciter et à offrir des récompenses aux lauréats et meilleurs élèves de la wilaya d'Alger durant l'année scolaire écoulée.



S. ADEL / LJI

Nombreux sont les élèves, garçons et filles, qui se sont distingués par les résultats obtenus au cours de leur cursus scolaire, et ce dans les trois paliers de l'enseignement, primaire, moyen et secondaire. Ils constituent la fierté de la wilaya d'Alger et de toute l'Algérie. Les élèves présents à cette soirée d'hommage ont eu des notes frôlant le 10, c'est-à-dire la note maximum pour les examens d'entrée en sixième. Cela témoigne du mérite de ces brillants jeunes élèves et de leur haut niveau. On retiendra par ailleurs, l'exemple de la jeune Manel Mama de Ben Aknoun, qui a réussi à obtenir son baccalauréat avec une moyenne proche du 18 sur 20. «Je suis une excellente élève en physique et en mathématiques, matières dans lesquelles j'ai obtenu la note de 19 à l'examen. Je travaille aussi dans les autres matières, ce que prouvent mes bons résultats au baccalauréat», a déclaré, heureuse, Manel Mama. Elle a tenu à rendre hommage à sa maman, qui a choisi de rester mère au foyer pour accompagner et soutenir ses enfants dans leurs études. Cette mère de famille exemplaire a en effet bien réussi dans sa noble tâche. Il convient de souligner que la sœur aînée de Manel est déjà docteur en pharmacie alors que la plus jeune a brillamment réussi à l'examen d'entrée. «Je me dédie à des études en médecine», a déclaré Manel, se réjouissant du fait que la toute nouvelle université de médecine se situe à Ben Aknoun, à deux pas seulement de la maison familiale.

Devant tant d'aptitudes et de succès aussi éloquents, le ministre de la Jeunesse, M. Abdelkader Khomri, ne pouvait que manifester sa satisfaction et exprimer amplement ses encouragements et son soutien. Avec des paroles justes et appropriées en direction de ces élèves, il a salué leurs performances, les incitant à persévérer dans leurs efforts pour assurer la prospérité de l'Algérie de demain.

M. Abdelkader Khomri a fait part de la grande préoccupation du gouvernement quant à contribuer pleinement à la promotion de la jeunesse, et ce en lui fournissant les moyens adéquats, persuadé qu'il est que bien encadrée, notre jeunesse peut accomplir des merveilles. Le ministre a enfin saisi l'occasion de cette cérémonie en l'honneur des jeunes lauréats aux examens pour saluer le départ à la retraite, cette année, de cinquante-quatre cadres et employés du ministère de la Jeunesse et des Sports.

Kamel Cheriti

FIÈVRE APHTEUSE

Huit bovins abattus à Médéa

SUR UN NOMBRE de 11 têtes bovines suspectées de contamination par la fièvre aphteuse, 8 têtes se sont avérées infectées par la maladie et abattues, a-t-on appris, jeudi, auprès de l'inspection vétérinaire relevant de la Direction des services agricoles de la wilaya de Médéa.

Selon la même source, le foyer de fièvre aphteuse a été détecté dans une ferme privée située dans la commune de Ben Chicao, 10 km au sud-est du chef-lieu de wilaya.

L'on signale que les premiers cas de fièvre aphteuse ont été enregistrés la veille de l'Aïd dans une exploitation appartenant à des éleveurs privés dans la commune citée ci-dessus. « L'opération d'abattage des 8 têtes bovines présentant des signes de fièvre aphteuse s'est déroulée sous la supervision des services de l'Inspection vétérinaire.»

«L'apparition du 1er foyer de fièvre aphteuse dans la wilaya a confirmé suite à l'introduction de deux génisses achetées dans un marché hebdomadaire à bestiaux d'une autre wilaya», a déclaré Mohamed Slama, inspecteur vétérinaire à la direction des services agricoles de Médéa.

Un dispositif de prévention et de surveillance a vite été mis en place pour isoler le foyer et éviter la propagation inquiétante de la maladie vers d'autres endroits, tout en procédant à la séquestration de la ferme où les cas déclarés ont eu lieu. Entre autres mesures, il a été procédé à l'enfouissement des carcasses des têtes abattues et à la désinfection de la zone entourant le foyer.

Un arrêté portant déclaration de la fièvre aphteuse dans la wilaya a été pris en date du 30/07/2014 par le wali et par lequel il est fait interdiction de tout déplacement de troupeaux. Parmi les autres mesures d'urgence prévues par l'arrêté du wali, on notera celle relative à la fermeture de tous les marchés hebdomadaires à bestiaux pour la préservation du cheptel local des risques de contamination.

C'est à un véritable branle-bas de combat que sont soumis les services vétérinaires de la wilaya qui ont mis tous les moyens humains et matériels en leur possession pour endiguer la propagation de cette maladie. Selon l'inspecteur vétérinaire, tous les vétérinaires exerçant dans la wilaya sont mobilisés pour surveiller le mouvement du cheptel et sensibiliser les éleveurs et les paysans sur le respect des mesures préventives mises en place pour préserver du danger un patrimoine évalué à plus d'un million de têtes dont 844.000 ovins, 99 500 caprins et 50.000 bovins.

De notre correspondant, Nabil B.

LES MARCHÉS À BESTIAUX FERMÉS À BÉJAÏA

NEUF FOYERS de fièvre aphteuse ont été détectés ces derniers jours dans la wilaya de Béjaïa. Trois foyers ont été enregistrés dimanche dernier dans les communes de Béjaïa, Darguina et Boukhelifa à l'est de la wilaya, selon le service vétérinaire de la direction des services agricoles de la wilaya de Béjaïa. Ces derniers ont également découvert six nouveaux foyers, trois jours après, notamment à Tazmalt, Sidi-Aïch, Tichy, Semaoune, Seddouk, etc. Pas moins de 65 bêtes sont déclarées atteintes de cette maladie dont 58 bovins, 1 ovins et 6 caprins. Ces bêtes appartiennent à 16 éleveurs. Des mesures ont immédiatement été décrétées par les services vétérinaires, à savoir la mise en œuvre d'une barrière sanitaire pour empêcher la propagation de la maladie qui est très contagieuse, et mortelle pour le cheptel. Il s'agit d'empêcher tous mouvements de cheptels à l'intérieur et à l'extérieur de la wilaya et, uniquement, sur laissez-passer, vers les abattoirs. Il s'agit aussi des sensibiliser les éleveurs afin qu'ils ne déplacent pas leurs cheptels ou se rendent dans les marchés ou dans les fermes d'élevage d'autrui. Les services vétérinaires de la wilaya ont décidé de fermer tous les marchés à bestiaux, comme nous l'annoncions dans notre précédente édition. Seulement, jeudi passé, le marché à bestiaux de Béjaïa était ouvert alors qu'à Tazmalt, les services de sécurité ont empêché la tenue du marché. Ils ont invité les éleveurs et vendeurs de cheptels à éviter de mettre en contact leurs bêtes avec d'autres. Un arrêté devait être signé par le wali et transmis aux autorités concernées, notamment aux APC et services de sécurité pour exécution, afin d'arrêter la propagation de cette épidémie.

Nordine Bensalem

SIX CAS DÉCOUVERTS À TIZI OUZOU

L'ÉPIDÉMIE de la fièvre aphteuse apparue dans certaines wilayas depuis quelques jours vient de se propager vers la wilaya de Tizi Ouzou, selon la direction des services agricoles. Six cas ont, en effet, été recensés parmi le cheptel bovin et ovin de la région, notamment dans les localités de Boghni, Imsouhal et Bouzeguène, soit au niveau des localités sud de la wilaya. Les premières mesures visant à empêcher la propagation de la maladie vers d'autres localités viennent d'être prises, indique encore la même source, telle que la fermeture de tous les marchés à bestiaux à travers la wilaya depuis hier, ainsi que le gel des activités des abattoirs jusqu'à nouvel ordre. Une pénurie des viandes rouges peut, de ce fait, être constatée sur le marché local dans les prochains jours et la DSA a lancé un appel à tous les éleveurs pour appliquer les mesures préventives en vigueur et éviter tout contact de leur cheptel avec des animaux étrangers.

A. Drifa

L'AADL COMPTE TRAITER 10 000 DOSSIERS PAR JOUR

Les souscripteurs AADL2 convoqués avant la fin de l'année

LE DIRECTEUR général l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL), Lyes Benidir, a annoncé avant-hier que 8 729 ordres de versements ont été remis à ce jour dont 4 300 à des souscripteurs à Alger. Il a précisé que l'agence «compte finaliser l'opération de remise des ordres de versement de la première tranche des logements du nouveau programme de la location-vente AADL2 vers la fin 2014». «Tous les souscripteurs dont le dossier répond aux conditions requises se verra remettre un ordre de versement» a-t-il dit. Pour mener à bien cette opération, l'AADL compte procéder aux traitements de 10 000 dossiers par jour, a ajouté M. Benidir. Quant à la lenteur enregistrées dans les traitements de dossiers, ce dernier a précisé que «c'est dû au manque de moyens matériels et humains», ajoutant que ce «manque que sera pallié par le recrutement d'étudiants universitaires jusqu'à la fin de l'opération». Selon les chiffres qu'il a donnés, parmi les 700 000 demandes électroniques initialement acceptées, l'agence a traité 269 379 dossiers physiques parmi les 524 974 reçus jusqu'à la fin juillet. Ainsi, M. Benidir a indiqué que parmi les 88 421 souscripteurs aux programmes de 2001 et 2002 qui ont actualisé leurs dossiers, 85 520 ont déjà reçu leurs ordres de versement de la première tranche du montant du logement. «L'opération est en cours de finalisation pour ces souscripteurs», a-t-il ajouté. A ce propos, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a souligné que le «ministère a mis tous les moyens nécessaires à la disposition de l'AADL pour accélérer le traitement des dossiers et la remise des ordres de versement aux souscripteurs». M. Tebboune a affirmé que son département a traité 14 000 recours sur les 18 000 reçus. «Le ministère répondra à tous les recours adressés par les souscripteurs avant la fin du mois d'août», a-t-il déclaré. D'autre part, selon le ministre, les travaux de la construction de 227 000 logements a été lancé à travers le territoire national durant le premier semestre 2014. Le quota consacré à l'opération location-vente (AADL) est de 230 000 unités. Ainsi, l'AADL a lancé jusqu'à la fin juillet des projets de réalisation de plus de 94 000 logements. Selon les chiffres du ministère de l'Habitat, le nombre d'unités mises en chantier, jusqu'à fin juin, a atteint 227 080 dont 101 059 logements sociaux réalisés à 62% par des entreprises nationales et 38% par des entreprises étrangères. En outre, le lancement de ces projets porte à 2,15 millions le nombre de logements inscrits au programme quinquennal du secteur 2010-2014, soit un taux de 97% du programme global, alors que le nombre de logements livrés atteint 916 000.

Z. B.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية تلمسان
مديرية التنظيم و الشؤون العامة
مصلحة الشؤون القانونية و المنازعات
مكتب نزع الملكية و المنازعات

قرار رقم 2017 مؤرخ في 01 جويلية 2014
يتضمن فتح تحقيق عمومي لممارسة حق الإرتفاق للمنفعة العمومية من أجل إنجاز تزويد مناطق الفحول و المقامات بلدية الفحول بالغاز الطبيعي.

إن السيد والي ولاية تلمسان

- بمقتضى الأمر رقم156/88المؤرخ في08 جوان1988 المتضمن قانون العقوبات المعدل والمتمم لاسيما المواد رقم455- 458
- بمقتضى الأمر رقم 58/75 المؤرخ في 26 جوان 1975 المتضمن القانون المدني المعدل و المتمم،
- بمقتضى القانون رقم 09/84 المؤرخ في 04 فبراير 1984 المتضمن التنظيم الإقليمي للبلاد،
- بمقتضى القانون رقم 25/90 المؤرخ في 18 نوفمبر 1990 المتضمن التوجيه العقاري المعدل و المتمم بالأمر رقم 26/95 المؤرخ في 25 سبتمبر 1995 ،
- بمقتضى القانون رقم 30/90 المؤرخ في 01 ديسمبر 1990 المتضمن قانون أملاك الدولة المعدل و المتمم،
- بمقتضى القانون رقم 11/91 المؤرخ في 27 أفريل 1991 المحدد للقواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المتمم،
- بمقتضى القانون رقم 04/98 المؤرخ في 15 جويلية 1998 المتعلق بحماية التراث الثقافي،
- بمقتضى القانون رقم 01/02 المؤرخ في 05 فبراير 2002 المتعلق بالكهرباء و توزيع الغاز بواسطة القنوات،
- بمقتضى القانون رقم 10/03 المؤرخ في 19 جويلية 2003 المتعلق بحماية البيئة ،
- بمقتضى القانون 10/11 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية،
- بمقتضى القانون رقم 07/12 المؤرخ في 21 فبراير 2012 المتعلق بالولاية،
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 24 أكتوبر 2013 المتضمن تعيين السيد ساسي أحمد عبد الحفيظ واليا لولاية تلمسان،
- بمقتضى المرسوم رقم 411/90 المؤرخ في 22 ديسمبر 1990 المتعلق بالإجراءات المطبقة في مجال إنجاز منشآت الطاقة الكهربائية و الغاز و تغيير أماكنها بالمرافق،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 186/93 المؤرخ في 27 جويلية 1993 المحدد لكيفيات تطبيق القانون رقم 11/91 المؤرخ في 27 أفريل 1991 المحدد للقواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المتمم،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 215/94 المؤرخ في 23 جويلية 1994 المحدد لأجهزة و هيئات الإدارة العامة للولاية.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 265/95 المؤرخ في 06 سبتمبر 1995 الذي يحدد صلاحيات مصالح التقنين و الشؤون العامة و الإدارة المحلية و قواعد تنظيمها و عملها،
- نظرا للقرار رقم 2847 المؤرخ في 29 أكتوبر 2013 المتضمن فتح تحقيق عمومي لممارسة حق الإرتفاق،
- بناء على رسالة السيد رئيس دائرة الرمشي رقم 1951 المؤرخة في 03 جوان 2014،

قرار رقم 2017 مؤرخ في 01 جويلية 2014 يتضمن فتح تحقيق عمومي لممارسة حق الارتفاق للمنفعة العمومية من أجل إنجاز تزويد مناطق الفحول و المقامات بلدية الفحول بالغاز الطبيعي.

باقتراح من السيد مدير التنظيم والشؤون العامة

يقرر

المادة الأولى: يفتح تحقيق عمومي لممارسة حق الارتفاق للمنفعة العمومية من أجل إنجاز تزويد مناطق الفحول و المقامات بلدية الفحول بالغاز الطبيعي لمدة 60 يوما إبتداء من تاريخ 03 أوت 2014 إلى 23 أكتوبر 2014

المادة 02: يعين السيد حمودي محمد كمحافظ محقق ببلدية الفحول.

يقوم المحافظ المحقق بالمهام التالية:

- إستدعاء أصحاب الملكية و الحقوق العينية أو المخصص لهم أو غيرهم من ذوي الحقوق أو المصلحة المعنية.
- استدعائهم للإدلاء بملاحظاتهم و آرائهم.
- تدوين كل الملاحظات و الاعتراضات إن اقتضى الأمر المقدمة من طرف المواطنين على سجل التحقيق.
- إيداع الملف بمقر المجلس الشعبي البلدية المعنية من طرف المحافظ المحقق خلال ثمانية (08) أيام إبتداء من تاريخ انتهاء مدة التحقيق.

المادة 03: يضع المحافظ المحقق الوثائق الضرورية وكذا سجل و مغلف الوضعية على مستوى البلدية.

المادة 04: يتم إلصاق هذا القرار بمقر البلدية قبل 15 يوم من بداية فتح التحقيق و خلال فترة التحقيق.

المادة 05: يجب على المحافظ المحقق الحضور بمقر المجلس الشعبي للبلدية المعنية كل يوم من الساعة 08 ما إلى 12 ما و من 13 ما إلى 16 ما ما عدا أيام العطل القانونية و إبداء رأيه كتابيا عند نهاية مدة التحقيق على الصفحة الأخيرة من السجل.

المادة06: يلزم المحافظ المحقق بإيداع ملف التحقيق بعد نهاية المدة المحددة قانونا على مستوى مديرية التنظيم و الشؤون العامة.

المادة 07: يكلف السادة الأمين العام لولاية، مدير التنظيم و الشؤون العامة، رئيس الأمن الولائي، قائد مجموعة الدرك الوطني مدير الطاقة و المناجم، مدير الموارد المائية، مدير الأشغال العمومية مدير أملاك الدولة، مدير التعمير و الهندسة المعمارية و البناء، مدير مسح الأراضي، مدير الحفظ العقاري، مدير المصالح الفلاحية، مدير الضرائب، أمين الخزينة الولائية، رئيس دائرة الرمشي، رئيس المجلس الشعبي لبلدية الفحول، كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سينشر في مجموعة العقود الإدارية للولاية.

الوالي

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية تلمسان
مديرية التنظيم و الشؤون العامة
مصلحة الشؤون القانونية و المنازعات
مكتب نزع الملكية و المنازعات

قرار رقم 2016 مؤرخ في 01 جويلية 2014
الملخص التخليص بممارسة حق الإرتفاق للمنفعة العمومية من إجل إنجاز مشروع تزويد منطقة كرزوطة بلدية القور بالغاز الطبيعي.

إن السيد والي ولاية تلمسان

- بمقتضى الأمر رقم 58/75 المؤرخ في 26 جوان 1975 المتضمن القانون المدني المعدل و المتمم،
- بمقتضى الأمر رقم 156/88 المؤرخ في 08 جوان 1988 المتضمن قانون العقوبات المعدل والمتمم لاسيما المواد رقم455- 458،
- بمقتضى القانون رقم 09/84 المؤرخ في 04 فبراير 1984 المتضمن التنظيم الإقليمي للبلاد،
- بمقتضى القانون رقم 25/90 المؤرخ في 18 نوفمبر 1990 المتضمن التوجيه العقاري المعدل و المتمم بالأمر رقم 26/95 المؤرخ في 25 سبتمبر 1995 ،
- بمقتضى القانون رقم 29/90 المؤرخ في 01 ديسمبر 1990 المتعلق بالتهيئة العمرانية و التعمير المعدل و المتمم ،
- بمقتضى القانون رقم 30/90 المؤرخ في 01 ديسمبر 1990 المتضمن قانون أملاك الدولة المعدل و المتمم،
- بمقتضى القانون رقم 11/91 المؤرخ في 27 أفريل 1991 المحدد للقواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المتمم،
- بمقتضى القانون رقم 01/02 المؤرخ في 05 فبراير 2002 المتعلق بالكهرباء و توزيع الغاز خاصة المواد 161،159، 162 منه،
- بمقتضى القانون رقم 10/11 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية،
- بمقتضى القانون رقم 07/12 المؤرخ في 21 فبراير 2012 المتعلق بالولاية،
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 24 أكتوبر 2013 المتضمن تعيين السيد ساسي أحمد عبد الحفيظ واليا لولاية تلمسان،
- بمقتضى المرسوم رقم 411/90 المؤرخ في 22 ديسمبر 1990 المتعلق بالإجراءات المطبقة في مجال إنجاز منشآت الطاقة الكهربائية و الغاز و تغيير أماكنها بالمرافق،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 186/93 المؤرخ في 27 جويلية 1993 المحدد لكيفيات تطبيق القانون رقم 11/91 المؤرخ في 27 أفريل 1991 المحدد للقواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المتمم،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 215/94 المؤرخ في 23 جويلية 1994 المحدد لأجهزة و هيئات الإدارة العامة للولاية.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 265/95 المؤرخ في 06 سبتمبر 1995 الذي يحدد صلاحيات مصالح التقنين و الشؤون العامة و الإدارة المحلية و قواعد تنظيمها و عملها،
- نظرا للقرار رقم 1426 المؤرخ في 29 ماي 2013 المتضمن فتح تحقيق عمومي لممارسة حق الإرتفاق للمنفعة العمومية ،
- نظرا لعرائض مديرية الأشغال العمومية رقم 961 المؤرخة في 25 سبتمبر 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة ،
- نظرا لعرائض مديرية التعمير و الهندسة المعمارية و البناء رقم 1731 المؤرخة في 24 جويلية 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة ،
- نظرا لعرائض مديرية الموارد المائية رقم 1138 المؤرخة في 07 جويلية 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة ،
- نظرا لعرائض مديرية المصالح الفلاحية رقم 1145 المؤرخة في 02 جوان 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة،
- نظرا لعرائض محافظة الغابات رقم 1056 المؤرخة في 13 أوت 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة،
- نظرا لعرائض مديرية الحماية المدنية رقم 2788 المؤرخة في 04 جوان 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة،
- نظرا لعرائض مديرية البريد و تكنولوجيات الإعلام و الإتصال رقم 123 المؤرخة في 16 جوان 2013،
- نظرا لعرائض مديرية النقل رقم 13414 المؤرخة في 25 جوان 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة،
- نظرا لعرائض رئيس المجلس الشعبي لبلدية القور رقم 1106 المؤرخة في 04 نوفمبر 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة،

قرار رقم 2016 مؤرخ في 01 جويلية 2014 المتضمن التهيئ بممارسة حق الارتفاق للمنفعة العمومية من أجل انجاز مشروع تزويد منطقة كرزوطة بلدية القور بالغاز الطبيعي

باقتراح من السيد مدير التنظيم والشؤون العامة

يقرر

المادة الأولى: يرخص للشركة الوطنية للكهرباء و الغاز بممارسة حق الإرتفاق للمنفعة العمومية للعقارات و الحقوق العينية التي تشكل أرضية مشروع تزويد منطقة كرزوطة بلدية القور بالغاز الطبيعي.

المادة 02: تقام نهائيا القنوات الباطنية داخل الأرض غير المبنية والتي لا تحيط بها أسوار أو غيرها من المباحات المماثلة كما تكون قنوات الغاز فوق الأملاك المجاورة الوسيطة بإتباع الرسم الأكثر عقلانية في الأقل خسارة.

المادة 03 : لا يترتب على ممارسة حق الارتفاقات بوضع القنوات فوق أرض مبنية و غير مبنية حائل للملاك في ممارسة حق ملكيتهم.

المادة 04: يتعين على الشركة صاحبة المشروع أن تخترم وتحقق كل التدخلات و التوصيات المدونة على الوسائل المشار إليها أعلاه المرفقة للقرار أثناء القيام بالأشغال و ممارسة الأنشطة التي يخولها لها القانون و إحترام الشروط التقنية و القانونية المعمول بها في هذا المجال.

المادة 05 : يمنع تمرير قنوات الغاز عبر الأماكن الثقافية و البيئية و المقابر و يجب على الشركة المعنية أن تبحث و تحافظ الصيدة الملائمة.

المادة 06 : تتحمل شركة سونلغاز المكلفة بإنجاز مشروع تزويد منطقة كرزوطة بلدية القور بالغاز الطبيعي كل الخسائر و التعويضات النجمة التي تنسب فيها أثناء إنجاز هذا المشروع و كذا التعويضات النائبة الملاك المتضررين منه .

المادة 07: يجب على شركة سونلغاز تثمين و تقييم كل الخسائر التي تسبب فيها أثناء إنجاز المشروع لملاك القطع الأرضية و التي يقع على عاتقها كل تعويض ناتج عن هذه الخسائر.

المادة 08: يكلف السادة الأمين العام للولاية، رئيس الأمن الولائي، قائد مجموعة الدرك الوطني، مدير التنظيم و الشؤون العامة مدير الطاقة و المناجم، مدير الموارد المائية، مدير الأشغال العمومية مدير أملاك الدولة، مدير التعمير و الهندسة المعمارية والبناء، مدير مسح الأراضي، مدير الحفظ العقاري، مدير المصالح الفلاحية، مدير الضرائب، مدير السكن، مدير التجهيزات العمومية،محافظ الغابات، مدير الحماية المدنية، مدير البيئة، أمين الخزينة الولائية، رئيس دائرة سبدو، رئيس المجلس الشعبي لبلدية القور ، كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سينشر بمتشرفي مجموعة العقود الإدارية للولاية.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية تلمسان
مديرية التنظيم و الشؤون العامة
مصلحة الشؤون القانونية و المنازعات
مكتب نزع الملكية و المنازعات

قرار رقم 2015 مؤرخ في 01 جويلية 2014
المتضمن الترخيص بممارسة حق الإرتفاق للمنفعة العمومية من أجل إنجاز مشروع لتزويد منطقتي علوية و تاسليت بلدية سيدي العبدلي بالغاز الطبيعي.

ولاية تلمسان
مديرية التنظيم و الشؤون العامة
مصلحة الشؤون القانونية و المنازعات
تأشيرة المطابقة لمشروع القرار
رقم: 2231 في: 29 جوان 2014

إن السيد والي ولاية تلمسان

- بمقتضى الأمر رقم 58/75 المؤرخ في 26 جوان 1975 المتضمن القانون المدني المعدل و المتمم،
- بمقتضى الأمر رقم 156/88 المؤرخ في 08 جوان 1988 المتضمن قانون العقوبات المعدل والمتمم لاسيما المواد رقم455- 458،
- بمقتضى القانون رقم 09/84 المؤرخ في 04 فبراير 1984 المتضمن التنظيم الإقليمي للبلاد،
- بمقتضى القانون رقم 25/90 المؤرخ في 18 نوفمبر 1990 المتضمن التوجيه العقاري المعدل و المتمم بالأمر رقم 26/95 المؤرخ في 25 سبتمبر 1995 ،
- بمقتضى القانون رقم 29/90 المؤرخ في 01 ديسمبر 1990 المتعلق بالتهيئة العمرانية و التعمير المعدل و المتمم ،
- بمقتضى القانون رقم 30/90 المؤرخ في 01 ديسمبر 1990 المتضمن قانون أملاك الدولة المعدل و المتمم،
- بمقتضى القانون رقم 11/91 المؤرخ في 27 أفريل 1991 المحدد للقواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المتمم،
- بمقتضى القانون رقم 01/02 المؤرخ في 05 فبراير 2002 المتعلق بالكهرباء و توزيع الغاز خاصة المواد 161،159، 162 منه،
- بمقتضى القانون رقم 10/11 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية،
- بمقتضى القانون رقم 07/12 المؤرخ في 21 فبراير 2012 المتعلق بالولاية،
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 24 أكتوبر 2013 المتضمن تعيين السيد ساسي أحمد عبد الحفيظ واليا لولاية تلمسان،
- بمقتضى المرسوم رقم 411/90 المؤرخ في 22 ديسمبر 1990 المتعلق بالإجراءات المطبقة في مجال إنجاز منشآت الطاقة الكهربائية و الغاز و تغيير أماكنها بالمرافق،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 186/93 المؤرخ في 27 جويلية 1993 المحدد لكيفيات تطبيق القانون رقم 11/91 المؤرخ في 27 أفريل 1991 المحدد للقواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المتمم،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 215/94 المؤرخ في 23 جويلية 1994 المحدد لأجهزة و هيئات الإدارة العامة للولاية.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 265/95 المؤرخ في 06 سبتمبر 1995 الذي يحدد صلاحيات مصالح التقنين و الشؤون العامة و الادارة المحلية و قواعد تنظيمها و عملها .
- نظرا للقرار رقم 1718 المؤرخ في 30 جوان 2013 المتضمن فتح تحقيق عمومي لممارسة حق الإرتفاق للمنفعة العمومية ،
- نظرا لمراسلة مديرية الأشغال العمومية رقم 538 المؤرخة في 22 ماي 2013 ،
- نظرا لمراسلة مديرية التعمير و الهندسة المعمارية و البناء رقم 1085 غير المؤرخة المتضمنة الرأي بالموافقة ،
- نظرا لمراسلة مديرية الموارد المائية رقم 1025 المؤرخة في 13 جوان 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة ،
- نظرا لمراسلة مديرية المصالح الفلاحية رقم 1907 المؤرخة في 10 أكتوبر 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة،
- نظرا لمراسلة محافظة الغابات رقم 859 المؤرخة في 16 جويلية 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة،
- نظرا لمراسلة مديرية الحماية المدنية رقم 2569 المؤرخة في 23 ماي 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة،
- نظرا لرسالة مديرية البريد و تكنولوجيات الإعلام و الإتصال رقم 162 المؤرخة في 08 جوان 2013،
- نظرا لرسالة مديرية النقل رقم 20848 المؤرخة في 17 أكتوبر 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة.
- نظرا لمراسلة رئيس المجلس الشعبي لبلدية سيدي العبدلي رقم 1281 المؤرخة في 27 جوان 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة،

-02-

قرار رقم 2015 مؤرخ في 01 جويلية 2014 يتضمن الترخيص بممارسة حق الارتفاق للمنفعة العمومية من أجل إنجاز مشروع تزويد منطقتي علوية و تاسليت بلدية سيدي العبدلي بالغاز الطبيعي.

باقتراح من السيد مدير التنظيم و الشؤون العامة

يقرر

المادة الأولى: يرخص للشركة الوطنية للكهرباء و الغاز بممارسة حق الإرتفاق للمنفعة العمومية للعقارات و الحقوق العينية التي تشكل أرضية مشروع تزويد منطقتي تاسليت و علوية بلدية سيدي العبدلي بالغاز الطبيعي .

المادة 02: تقام نهائيا التنوءات الباطنية داخل الأرض غير المبنية والتي لا تحيط بها أسوار أو غيرها من السوليجات المماثلة كما تكون قنوات الغاز فوق الأملاك المجاورة الموسيعة بإتباع الرسم الأكثر عقلانية و الأقل خسارة .

المادة 03 : لا يترتب على ممارسة حق الإرتفاق بوضع القنوات فوق أرض مبنية و غير مبنية عائق للمالك في ممارسة حق ملكيتهم .

المادة 04: يتعين على الشركة صاحبة المشروع أن تحترم وتطبق كل التحفظات و التوصيات المدونة على الرسائل المشار إليها أعلاه المرفقة للقرار أثناء القيام بالأشغال و ممارسة الأنشطة التي يخولها لها القانون و إحترام الشروط التقنية و القانونية المعمول بها في هذا المجال.

المادة 05 : يمنع تمرير قنوات الغاز عبر الأماكن الثقافية و التهيئة و المقابر و يجب على الشركة المعنية أن تبحث و تختار الصيغة الملائمة .

المادة 06 : تتحمل شركة سونلغاز المكلفة بإنجاز مشروع تزويد منطقتي علوية و تاسليت بلدية سيدي العبدلي بالغاز الطبيعي كل الخسائر و التعويضات الناتجة التي تتسبب فيها أثناء إنجاز هذا المشروع و كذا التعويضات الناتجة للملاك المتضررين منه.

المادة 07: يجب على شركة سونلغاز تقدير و تقييم كل الخسائر التي تتسبب فيها أثناء إنجاز المشروع لملاك قطع الأرضية و التي يتم على مستواها كل تعويض نقدي ناتج عن هذه الخسائر.

المادة 08: يكلف السادة الأمين العام للولاية، رئيس الأمن الولائي، قائد مجموعة الدرك الوطني، مدير التكوين و الشؤون العامة مدير الطاقة و المناجم، مدير الموارد المائية، مدير الأشغال العمومية مدير أملاك الدولة، مدير التعمير و الهندسة المعمارية والبناء، مدير مسح الأراضي، مدير الحفظ العقاري، مدير المصالح الفلاحية، مدير الضرائب، مدير السكن، مديرة التجهيزات العمومية،محافظ الغابات، مدير الحماية المدنية، مدير البيئة، أمين الخزينة الولائية، رئيس دائرة بن سكران رئيس المجلس الشعبي لبلدية سيدي العبدلي ، كل فيما يخصه،بتنفيذ هذا القرار الذي سينشر في مجموعة العقود الإدارية للولاية.

Le Jeune Indépendant du 02/08/2014/ANEP N° 137140

ولاية تلمسان
مديرية التنظيم و الشؤون العامة
مصلحة الشؤون القانونية و المنازعات
مكتب نزع الملكية و المنازعات

قرار رقم 2008 مؤرخ في 01 جويلية 2014
يتضمن فتح تحقيق عمومي لممارسة حق الإرتفاق للمنفعة العمومية من أجل تزويد منطقة آلة سني بالغاز الطبيعي.

ولاية تلمسان
مديرية التنظيم و الشؤون العامة
مصلحة الشؤون القانونية و المنازعات
تأشيرة المطابقة لمشروع القرار
رقم: 17 في: 2014 جوان

إن السيد والي ولاية تلمسان

- بمقتضى الأمر رقم 58/75 المؤرخ في 26 جوان 1975 المتضمن القانون المدني المعدل و المتمم،
- بمقتضى الأمر رقم 156/88 المؤرخ في 08 جوان 1988 المتضمن قانون العقوبات المعدل والمتمم لاسيما المواد رقم455- 458
- بمقتضى القانون رقم 09/84 المؤرخ في 04 فبراير 1984 المتضمن التنظيم الإقليمي للبلاد،
- بمقتضى القانون رقم 25/90 المؤرخ في 18 نوفمبر 1990 المتضمن التوجيه العقاري المعدل و المتمم بالأمر رقم 26/95 المؤرخ في 25 سبتمبر 1995 ،
- بمقتضى القانون رقم 30/90 المؤرخ في 01 ديسمبر 1990 المتضمن قانون أملاك الدولة المعدل و المتمم ،
- بمقتضى القانون رقم 11/91 المؤرخ في 27 أفريل 1991 المحدد للقواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المتمم،
- بمقتضى القانون رقم 04/98 المؤرخ في 15 جويلية 1998 المتعلق بحماية التراث الثقافي،
- بمقتضى القانون رقم 01/02 المؤرخ في 05 فبراير 2002 المتعلق بالكهرباء و توزيع الغاز بواسطة القنوات،
- بمقتضى القانون رقم 10/03 المؤرخ في 19 جويلية 2003 المتعلق بحماية البيئة ،
- بمقتضى القانون 10/11 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية،
- بمقتضى القانون رقم 07/12 المؤرخ في 21 فبراير 2012 المتعلق بالولاية،
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 24 أكتوبر 2013 المتضمن تعيين السيد ساسي أحمد عبد الحفيظ واليا لولاية تلمسان،
- بمقتضى المرسوم رقم 411/90 المؤرخ في 22 ديسمبر 1990 المتعلق بالإجراءات المطبقة في مجال إنجاز منشآت الطاقة الكهربائية و الغاز و تغيير أماكنها بالمرافق،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 186/93 المؤرخ في 27 جويلية 1993 المحدد لكيفيات تطبيق القانون رقم 11/91 المؤرخ في 27 أفريل 1991 المحدد للقواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المتمم،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 215/94 المؤرخ في 23 جويلية 1994 المحدد لأجهزة و هيئات الإدارة العامة للولاية.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 265/95 المؤرخ في 06 سبتمبر 1995 الذي يحدد صلاحيات مصالح التقنين و الشؤون العامة و الادارة المحلية و قواعد تنظيمها و عملها .
- بناء على رسالة السيد مدير الطاقة والمناجم رقم 1700 المؤرخة في 29 ماي 2014،

-02-

قرار رقم 2008 مؤرخ في 01 جويلية 2014 يتضمن فتح تحقيق عمومي لممارسة حق الارتفاق للمنفعة العمومية من أجل تزويد منطقة آلة سني بالغاز الطبيعي.

باقتراح من السيد مدير التنظيم و الشؤون العامة

يقرر

المادة الأولى: يفتح تحقيق عمومي لممارسة حق الإرتفاق للمنفعة العمومية من أجل تزويد منطقة آلة سني بالغاز الطبيعي لمدة 60 يوما إبتداء من تاريخ 03 أوت 2014 إلى 23 أكتوبر 2014 .

المادة 02 : يعين السادة المبينين أدناه كمحافظين محققين على النحو التالي:

قازي عبد الله	مديرية المصالح الفلاحية	بلدية تيرني بني هديل
خالد وليد عبد الله مقداد	مديرية الأشغال العمومية	بلدية منصورة

يقوم المحافظ المحقق بالمهام التالية:
- إشعار أصحاب الملكية و الحقوق العينية أو المخصص لهم أو غيرهم من ذوي الحقوق أو المصلحة المعنية.
- استدعائهم للإدلاء بملاحظاتهم و آرائهم.
- تدوين كل الملاحظات و الاعتراضات إن اقتضى الأمر المقدمة من طرف المواطنين على سجل التحقيق.
- إيداع الملف بمقر المجلس الشعبي للبلدية المعنية من طرف المحافظ المحقق خلال ثمانية (08) أيام إبتداء من تاريخ انتهاء مدة التحقيق.

المادة 03: يضع المحافظ المحقق الوثائق الضرورية وكذا سجل و مخطط الوضعية على مستوى البلدية.

المادة 04: يتم إلصاق هذا القرار بمقر البلدية قبل 15 يوم من بداية فتح التحقيق و خلال فترة التحقيق.

المادة 05: يجب على المحافظ المحقق الحضور بمقر المجلس الشعبي للبلدية المعنية كل يوم من الساعة 08 سا إلى 12 سا و من 13 سا إلى 16 سا ما عدا أيام العطل القانونية و إبداء رأيه كتابيا عند نهاية مدة التحقيق على الصفحة الأخيرة من السجل.

المادة 06: يلزم المحافظ المحقق بإيداع ملف التحقيق بعد نهاية المدة المحددة قانونا على مستوى مديرية التنظيم و الشؤون العامة.

المادة 07: يكلف السادة الأمين العام للولاية، مدير التنظيم و الشؤون العامة، رئيس الأمن الولائي، قائد مجموعة الدرك الوطني مدير الطاقة و المناجم، مدير الموارد المائية، مدير الأشغال العمومية مدير أملاك الدولة، مدير التعمير و الهندسة المعمارية و البناء، مدير مسح الأراضي، مدير الحفظ العقاري، مدير المصالح الفلاحية، مدير الضرائب، أمين الخزينة الولائية، رئيس دائرة منصورة ، رؤساء المجالس الشعبية للبلديات منصورة، تيرني بني هديل كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سينشر في مجموعة العقود الإدارية للولاية.

الوالي

Le Jeune Indépendant du 02/08/2014/ANEP N° 137121

VIOLENCES À BERRIANE DURANT L'AÏD

44 blessés et 18 arrestations

PLUS de 40 personnes ont été blessées, dont une grièvement, et 18 autres arrêtées lors des échauffourées ayant opposé lundi et mardi derniers les Mozabites aux Chaambis à Berriane, dans la wilaya de Ghardaïa. C'est ce qu'a indiqué le wali de Ghardaïa, Abdelhakim Chater. Au premier jour de l'Aïd-el-Fitr, il y a eu 44 blessés, parmi eux 33 agents des forces antiémeutes dont un grièvement. Ce dernier a été évacué vers l'hôpital de Ouargla. Les échauffourées entre jeunes ont été marquées par des jets de pierres et de cocktails Molotov, suivis d'incendie qui ont touché 21 habitations, 3 commerces, 2 véhicules de la Sonelgaz et des édifices publics, a fait savoir le wali. Ces actes de violences qui se poursuivent depuis décembre 2013 ont fait 13 morts dont 10 Mozabites, tandis que plus de 750 locaux et habitations appartenant aux Mozabites ont été incendiés.
Ces violences ont paralysé le trafic routier sur la RN1, obstruant ainsi la circulation entre le nord et le sud du pays. Plusieurs actes de vandalisme et de destruction de mobilier urbain et de trottoirs sont visibles dans la localité de Berriane, reflétant ainsi une image de désolation, a-t-on constaté. Cette situation a amené les forces de sécurité, avec l'aide des renforts des wilayas limitrophes, à intervenir en usant de bombes lacrymogènes pour séparer les antagonistes et rétablir l'ordre dans la localité où un calme précaire est actuellement enregistré. Intervenant devant les notables et les représentants de la société civile de Ghardaïa, le wali a assuré que «l'Etat appliquera la loi contre les fauteurs de troubles et ceux qui tentent de mettre en péril la cohésion sociale de la région». **K. M.**

MOHAMED ABDELAZIZ

«Il y a plus de 60 prisonniers politiques sahraouis»

PLUS de 60 prisonniers politiques sahraouis croupissent dans les geôles marocaines. C'est ce qu'a révélé, hier, le président de la RASD et secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz, dans un message de vœux adressé à ces détenus à l'occasion de l'Aïd-el-fitr.
Mohamed Abdelaziz a estimé dans son message que «la présence de plus de 60 détenus politiques sahraouis dans les geôles marocaines traduit la résistance du peuple sahraoui déterminé à arracher son droit légitime à la liberté et à l'indépendance».Dans ce contexte, M. Abdelaziz a mis en garde contre «la politique d'escalade de la répression et la violation flagrante des droits de l'homme par les autorités d'occupation marocaines au Sahara Occidental». Il a dans ce sens souligné que «la priorité de la politique d'occupation consiste à briser l'unité nationale du peuple sahraoui et d'entamer la crédibilité de la direction de sa lutte et de son représentant unique et légitime le Front Polisario».
D'autre part, le président sahraoui a alerté que « les autorités d'occupation marocaines mènent une action hostile en recourant à l'usage de stupéfiants pour tenter de faire sombrer la région dans l'instabilité, le crime organisé et le terrorisme».
Plusieurs actions ont été menées pour la libération des prisonniers sahraouis qui recourent souvent à la grève de la faim pour dénoncer leur détention et leurs conditions d'incarcération. Ce dossier des prisonniers demeure un point noir pour le gouvernement marocain, qui ont souvent recours à l'emprisonnement, parfois à perpétuité, comme c'est le cas avec certaines figures des droits de l'homme après les événements de novembre 2010 dans le camp de Gdaim Izik.

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS ALIMENTAIRES À BÉJAÏA

Près de 700 commerces réquisitionnés par la DCP

Ils sont 692 commerçants à avoir été réquisitionnés par la Direction du commerce de Béjaïa (DCP) pour assurer le service minimum durant les deux jours de la fête l'Aïd-el-fitr. «Ces commerçants ont été choisis dans toutes les municipalités de la wilaya, notamment dans les quartiers afin d'assurer les permanences durant la fête religieuse et aussi pour garantir la disponibilité des produits alimentaires, fruits et légumes», indique un responsable de la DCP.



DR

Une liste des permanences a été élaborée par les autorités et les administrations locales: P/APC, les chefs daïra, direction du commerce, représentants des organisations syndicales des commerçants, etc. Ce système de permanence qui a déjà donné ses preuves par le passé comprend des boulangeries, des commerces d'alimentation générale, des pharmacies, des cafés, des marchés de fruits et légumes, des kiosques à tabac, des dépositaires de produits laitiers, des bouchers... Et les commerçants se trouvant sur la liste de la DCP sont contraints d'ouvrir leurs magasins durant ces deux jours de fête sous peine de se voir sanctionnés.
«Des sanctions sont prévues par la loi et peuvent aller jusqu'à une décision de fermeture qui se fera par une proposition au wali et aussi des amendes pouvant atteindre les 100 000 DA», ajoute le même responsable.
La DCP a mobilisé des brigades durant ces deux jours de fête pour aller sur le terrain et constater les commerçants réfractaires à la notification en question pour les sanctionner. Ces réquisitions visent à garantir la disponibilité des produits alimentaires durant l'Aïd et, par conséquent, diminuer un tant soit peu la spéculation. Une spéculation qui a déjà commencé les trois derniers jours du ramadhan, avec l'augmentation des prix des produits agricoles et des fruits, ainsi que ceux des articles d'habillements.
Par ailleurs, la sûreté de wilaya a mis en œuvre un plan spécial de sécurité et prévention durant ces deux jours de fête, selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya, pour la sécurisation des espaces de regroupement des citoyens, mosquées, gares routières, parcs et espaces de loisirs, les cimetières.
Ceci par un «large redéploiement de policiers et de dispositifs de sécurité pour garantir la sécurité des citoyens et de leurs biens», ajoute la même source.
A noter aussi que l'entreprise Naftal a également pris toutes ses précautions pour assurer la disponibilité du carburant H24 durant les jours de l'Aïd comme l'a annoncé son directeur régional sur Radio Soummam.
«Nous avons une autonomie de quatre jours en matière de carburant à travers nos stock sans compter l'arrivée d'un pétrolier et nos stations-service vont travailler jours et nuits et sans arrêt», a-t-il déclaré.

N. B.

AÏD EL FITR À TIZI OUZOU

Embrassades et chaleur humaine au salon d'honneur de la wilaya

ELLES étaient plus d'une centaine de personnalités à se rencontrer hier au salon d'honneur de la wilaya de Tizi Ouzou. Le rendez-vous a été initié par le wali, Abdelkader Bouaghzi, à l'occasion de l'Aïd El Fitr.
Et dès lors qu'il s'agissait de faire la fête, cela n'a été qu'embrassades, discussions et accolades très amicales. Et pourtant, le monde des fêtards a été fort cosmopolite. En effet, hommes et femmes politiques issus de différentes formations dont des élus locaux, régionaux et nationaux, des administrateurs, des responsables et représentants du monde sportif, à l'instar du boss de la JSK, Moh-Chérif Hannachi, des moudjahidine, des représentants des zaouias, des enfants de chouhada, des représentants du monde associatif, des chefs d'entreprises et tant d'autres représentants des franges de la société, et ce sans compter les responsables militaires comme le comandant de groupement de la Gendarmerie nationale, le chef de sûreté de la wilaya et le commandant du secteur militaire ainsi que les responsables de la Protection civile se sont embrassés et ont échangé longuement des amabilités hier dans cet espace convivial de la wilaya.
Durant toute la rencontre, pas une seule une fois, il n'a été question de politique et ou de projets de développement. Seules des félicitations à l'occasion de l'Aid ont été sur les bouches.
Et civils et militaires, gens de politique et de culture, employeurs et employés, hommes et femmes et personnes d'âge mûr et jeunes se sont amicalement et simplement côtoyés durant cette rencontre. C'est normal, c'est l'Aïd. Alors, vive l'Aïd et vive l'islam.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

PROTECTION CIVILE À BÉJAÏA

138 interventions les deux jours de l'Aïd

LA PROTECTION civile de la wilaya de Béjaïa a enregistré 18 accidents de la route durant les deux jours de l'Aïd El-Fitr, a indiqué hier le capitaine Soufi chargé de la communication et de l'information de cette institution.
Ces accidents ont fait 29 blessés selon le responsable, qui a ajouté que 138 interventions ont été effectuées durant la fête de l'Aïd dont 28 évacuations de malades sur les 39 interventions liées à ce volet. Une personne d'origine française a été évacuée à l'hôpital avant-hier soir vers 22h45.
Cette dernière est morte suite à une crise cardiaque. Le corps d'un homme de 76 ans a été retrouvé à Takarietz dans la commune de Souk Ouffella, en décomposition avancée. Il a été évacué par les pompiers à l'hôpital de Sidi-Aïch pour une autopsie. Une tentative de suicide par immolation d'un jeune d'origine marocaine a été enregistrée près une station d'essence à Semaoune, dans la daïra d'Amizour. Le jeune homme de 36 ans a tenté de mettre fin à ses jours, le deuxième jour de l'Aïd vers 19h.
Par ailleurs, quatre feux de forêt ont été enregistrés dans les communes d'Ighil-Ali, Darguina (Aït Anane), Béni Maouche, Amizour ou plusieurs hectares de végétation ont été parcourus par les flammes les deux jours de l'Aïd. Au total, ce sont 47 feux qui ont été enregistrés par la Protection civile de la wilaya de Béjaïa dont un incendie dans un entrepôt, un autre dans une décharge d'ordures ménagères, etc.

N. B.

APRÈS 1500 MORTS ET FORT DU QUITUS US

Le génocide sioniste se poursuit à Gaza

Complice direct d'Israël dans l'extermination des femmes et des enfants palestiniens, les Etats-Unis refusent toujours d'exiger à l'armée sioniste de mettre fin aux bombardements de la bande de Gaza. Washington, bien qu'il ait le pouvoir d'amener les barbares de Tel Aviv d'arrêter immédiatement le génocide, préfère « garder l'espoir » d'un cessez-le-feu, à en croire le secrétaire d'Etat américain John Kerry.



« Les Etats-Unis gardent l'espoir qu'un cessez-le-feu peut être obtenu ; et le plus tôt sera le mieux », argue-t-il sans rire, lors d'une conférence de presse avec son homologue indien, jeudi à New Delhi. Et d'ajouter : « On ne peut rien promettre dans ce cas, mais je pense que chacun se sentirait mieux si des efforts sérieux étaient déployés ». Le chef de la diplomatie américaine, qui ne s'émeut guère de la mort de près de 1500 palestiniens, dont des enfants, des femmes et même des nourrissons, bébés, n'a pas jugé utile de rappeler à l'assistance que les Etats-Unis avaient, la veille, réapprovisionné Israël en munitions de guerre. Avec l'assentiment de Washington, et l'accord tacite de l'ONU, de la Ligue arabe et de la Conférence des Etats Islamiques, Israël a ciblé, hier, plusieurs sites à Gaza, tuant et blessant plusieurs palestiniens. « La trêve n'est pas pour demain. On veut nous exterminer, avec la complicité de tout le monde », a commenté, dépité, un père de famille palestinien qui a perdu sa femme et ses femmes lors d'un raid sur Khan Younès. Par ailleurs, les pays de l'Amérique latine ont condamné l'agression barbare sioniste israélienne contre la bande de Gaza qui a fait presque 1500 morts, et ont affirmé leur soutien absolu aux palestiniens. « Je ne me souviens pas d'une situation similaire où tous (les pays de la région) aient réagi pratiquement comme un bloc », souligne Reginaldo Nasser, du département de Politique de l'Université pontificale de Sao Paulo, au Brésil. Tous les pays de cette région ont offert un soutien inédit et quasiment unanime aux palestiniens, Israël a été déclaré « Etat terroriste », et tous les gouvernements ont rappelé leurs ambassadeurs. Toutefois ces mêmes pays ont demandé un cessez-le-feu et la reprise des négociations entre belligérants, mais à l'instar du Brésil, le Pérou, l'Equateur, le Chili ou le Salvador ont rappelé pour consultations leurs ambassadeurs en Israël. Parmi les dernières prises de position, celle du président de la Bolivie Evo Morales, a placé mercredi Israël sur une liste « des Etats terroristes », supprimant un accord d'exemption de visa entre les deux pays. Avant M. Morales, la brésilienne Dilma Rousseff avait qualifié de « massacre » l'agression sioniste, le président du Venezuela Nicolas Maduro a également fustigé « une guerre d'extermination menée depuis presque un siècle » à l'encontre du peuple palestinien. Jeudi, le président uruguayen Jose Mujica a demandé « un retrait immédiat des troupes » israéliennes de Gaza et envisagé de rappeler son représentant à Tel Aviv. Pour ce qui est des Etats arabes, le massacre des palestiniens est quasiment occulté par les gouvernants. L'Egypte, l'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis, la Jordanie ou encore Qatar, préfèrent n'ont pas levé le petit doigt. Cette situation sans précédent depuis l'occupation de la Palestine en 1948, est perçue par les analystes comme étant un chèque à blanc offert à Netanyahu, dans la mesure où ce dernier est allé jusqu'à dire que sa guerre contre les femmes et les enfants de Gaza est largement soutenue par les (Etats) arabes. Après 26 jours d'agression militaire le bilan est désormais de plus de 1500 morts palestiniens et 8.000 blessés, selon les secours. Plus de 245 enfants figurent parmi les morts, selon l'Unicef.

Djamel Zerrouk

L'UNRWA AFFIRME

«La population dans la bande de Gaza est «au bord du gouffre»



LA POPULATION palestinienne dans la bande de Gaza est « au bord du gouffre » après plus de trois semaines d'intenses attaques de l'armée israélienne, a déploré jeudi le chef de l'agence de l'ONU pour l'aide aux réfugiés palestiniens (UNRWA), Pierre Krahenbühl. « Je pense que la population (à Gaza) est au bord du gouffre », a affirmé M. Krahenbühl aux membres du Conseil de sécurité des Nations unies par vidéoconférence depuis la bande de Gaza. Il appelé le Conseil et la communauté internationale à « prendre les mesures nécessaires pour faire face à cette situation extrême » dans ce territoire palestinien soumis au blocus israélien depuis plus de sept ans. Avec quelque 220.000 Palestiniens désormais réfugiés dans les installations de l'ONU à Gaza, « les conditions de vie dans ces refuges sont de plus en plus précaires », en plus du manque de moyens sanitaires et le risque de maladies, a mis en garde le chef de l'UNRWA. Il a réclamé un «cessez-le-feu immédiat et sans condition », tout en soulignant que « le blocus illégal de Gaza doit être levé ». Par ailleurs, le Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan a déclaré : « Dites-moi, quelle est la différence entre les opérations israéliennes et celles des nazis et d'Hitler ». « C'est du racisme, du fascisme. Ce qui est fait à Gaza revient à raviver l'esprit du mal et pervers d'Hitler », a-t-il ajouté, réaffirmant que les opérations avaient l'allure d'un « génocide » contre la population civile palestinienne. M. Erdogan a souligné que «ceux qui restent silencieux devant ce massacre sont tout aussi cruels ». Plus tôt, le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, Navi Pillay, avait indiqué qu'Israël défiait délibérément le droit international dans son agression contre la population palestinienne. Plus de 1.374 Palestiniens, an grande majorité des civils, ont été tués depuis le début de l'agression israélienne le 8 juillet contre la bande de Gaza. **R. I.**

GAZA : Cuba appelle à la fin immédiate de l'agression sioniste

CUBA a exprimé jeudi sa «plus énergique condamnation de la nouvelle agression d'Israël» contre la population de la bande de Gaza et appelé la communauté internationale à «exiger qu'il y soit mis fin immédiatement». «Cuba renouvelle sa plus énergique condamnation de cette nouvelle agression d'Israël contre la population de la bande de Gaza et confirme sa solidarité inébranlable avec le peuple palestinien», indique un communiqué du ministère cubain des Affaires étrangères. La Havane «appelle la communauté internationale à exiger qu'il soit mis fin immédiatement à l'agression israélienne, à exiger la levée du blocus de la bande de Ghaza, le rétablissement des services médicaux, de l'approvisionnement en eau et en électricité, afin de préserver la vie de centaines de milliers d'innocents», ajoute le communiqué publié par le quotidien officiel Granma.

MADRID EXIGE L'ARRÊT LES MASSACRES

L'ESPAGNE a demandé jeudi au Conseil de sécurité de l'ONU d'envisager une résolution pour mettre fin aux «massacres à Ghaza», qui se poursuivent au 24e jour de l'agression sanglante israélienne, portant à plus de 1.374 le bilan total des Palestiniens tués dont une majorité de civils. «L'unique solution, selon nous, est une résolution urgente du Conseil de sécurité de l'ONU mettant fin aux hostilités avec un processus de négociations qui permette d'en finir avec un conflit qui dure depuis 1948», date de l'invasion de la Palestine, a insisté le ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Garcia-Margallo.

NAVI PILLAY ACCUSE ISRAËL DE DÉFIER LE DROIT INTERNATIONAL

LA HAUT-COMMISSAIRE de l'ONU aux droits de l'Homme, Navi Pillay, a accusé jeudi Israël de défier délibérément le droit international dans sa guerre contre les palestiniens à Gaza. Lors de sa dernière conférence de presse Genève avant la fin de son mandat de six ans, Mme Pillay a condamné les attaques menées par l'armée israélienne à Gaza contre des maisons, des écoles, des hôpitaux et des centres de l'ONU. «Aucune d'entre elles ne semble être accidentelle. Elles semblent être un acte de défi délibéré vis-à-vis des obligations résultant du droit international» que doit respecter Israël, a-t-elle signalé. «Il est absolument incontestable que les principes de proportionnalité et de précaution ont été ignorés (...) Nous ne pouvons pas tolérer cette impunité» par Israël, a déclaré Navi Pillay.

D I X I T

«Huit Palestiniens ont été tués par des tirs d'artillerie israéliens près de Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza, malgré le cessez-le-feu entré en vigueur vendredi matin. Cette trêve à visée humanitaire, acceptée par l'entité sioniste la nuit de jeudi à vendredi, a débuté vendredi à 08H00 (05H00 GMT) et est censée durer 72 heures»

Source médicale palestinienne

«J'ai décidé de créer un refuge du nom de (l'ex-président décédé) Hugo Chavez pour recueillir des enfants (palestiniens) blessés durant la guerre, et des petits garçons et petites filles qui se sont retrouvés sans leurs pères, sans leurs mères, qui sont devenus orphelins. Nous allons les ramener au Venezuela»

Nicolas Maduro, président du Venezuela

«L'Egypte insiste sur l'importance pour les deux parties (sic) de respecter le cessez-le-feu pour que les négociations se déroulent dans une atmosphère favorable»

Le ministère égyptien des AE

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ BLIDA 2

AVIS DE RECRUTEMENT

Au titre de l'année universitaire 2014/2015 pour le grade de maître assistant classe **B** selon les filières suivantes :

Grade	Mode de recrutement	Conditions de recrutement	Spécialité	Postes budgétaires ouverts	Lieu d'affectation		Autre condition
					Faculté ou département	Université de Blida	
Maître assistant classe B	Sur titre, les titulaires du doctorat d'Etat ou du diplôme de docteur en sciences ou d'un diplôme reconnu équivalent	Le diplôme de doctorat d'Etat ou de doctorat en sciences ou diplôme reconnu équivalent	Gestion des ressources humaines	01	Sciences politiques	BLIDA 2	
			Administration des collectivités locales	01			
			Sociologie de l'organisation et de travail	01	Sociologie		
			Histoire moderne et contemporaine	01	Sciences humaines		
			Sciences de l'information et de la communication	01			
			Etude du public	01			
			Bibliothéconomie	02			
	Par voie de concours sur titre, les titulaires du diplôme de magister ou d'un diplôme reconnu équivalent	Le diplôme de magister obtenu dans le cadre du décret exécutif n° 98/254 ou le diplôme reconnu équivalent mention «Assez bien»	Linguistique arabe	03	Département de la langue et littérature arabes		
			Didactique du français	01	Département de français		
			Sciences du langage / Linguistique du français	01			
			Littérature française	02			
			English didactique	02	Département d'anglais		
			British civilisation	01			
			American Littérature	01			
			Didactique /Linguistique italienne	02	Département de la langue italienne		
			Comptabilité et audit	03	Sciences économie et sciences commerciales et sciences de gestion		

Constitution du dossier :
l- Demande manuscrite
2- Copie certifiée conforme à l'original de la carte d'identité nationale
3- Copie certifiée conforme à l'original du diplôme de docteur ou d'un diplôme reconnu équivalent
4- Copie certifiée conforme à l'original du diplôme de magister ; préciser la mention sur diplôme.
5- Copie certifiée conforme à l'original du diplôme du certificat d'inscription en doctorat
6- Fiche de renseignements à remplir par le candidat, à télécharger du site Web direction générale de la Fonction publique (www.concours-fonction-publique.gov.dz).
7- Publications ou communications nationales ou internationales dans la spécialité.
8- L'expérience professionnelle acquise par le candidat avant et après le diplôme de magister.

* Les candidats ayant la qualité de fonctionnaire doivent soumettre les pièces suivantes :
1) Une demande de participation au concours à l'autorité ayant le pouvoir de nomination, qui se prononcera par écrit sur la demande.
2) Joindre à la demande un engagement express de démission du grade d'origine en cas de passage avec succès au concours en question.
* Le candidat définitivement admis au concours ou test professionnel doit compléter son dossier par les pièces suivantes :
- Une copie de l'attestation justifiant la situation vis-à-vis du service national conforme à l'original.
- Extrait du casier judiciaire bulletin n° 03 en cours de validité
- Extrait de naissance en cours de validité.
- Deux certificats médicaux (médecine générale/phtisiologie) attestant de l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé.
- 02 photos d'identité.
- Une fiche familiale pour les mariés.

Critères de sélection :
1. Adéquation du profil de la formation du candidat avec les exigences du grade postulé (0 à 5 points).
2. Formations complémentaires au diplôme exigé dans la même spécialité (0 à 5 points).
3. Travaux ou études réalisés par le candidat dans sa spécialité (0 à 2 points).
4. Expérience professionnelle acquise par le candidat dans l'enseignement (0 à 4 points).
5. Entretien avec le jury de sélection (0 à 4 points).

Voies de recours
Les candidats non retenus peuvent introduire un recours adressé à Monsieur le recteur de l'université
Blida 2.

* Les dossiers complets doivent être déposés au niveau de la sous-direction du personnel de l'université Blida 2, dans un délai de **quinze (15) jours** ouvrable à partir de la première publication dans les quotidiens nationaux.

Le Jeune Indépendant **du 02/08/2014/ANEP N° 137 168**

ENTREPRISE NATIONALE DE COMMUNICATION, D'EDITION ET DE PUBLICITE
- ANEP SPA -
50, rue Khelifa Boukhalfa – Alger
N.I.F N° 0999 1600 1022 496

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL ET INTERNATIONAL N° 02/DAM/2014

Un avis d'appel d'offres ouvert national et international est lancé pour l'acquisition, l'installation et la mise en marche d'équipements de production pour imprimerie par lot
ci-après :
Lot n° 01 : SPIRALEUSE
Lot n° 02 : ASSEMBLEUSE A FEUILLES
Les sociétés qualifiées et intéressées par le présent avis peuvent soumissionner pour un ou deux lots et retirer le cahier des charges auprès de :

- ANEP SPA –
Direction de l'Administration des Moyens
50, rue Khelifa Boukhalfa

Contre paiement de la somme de **deux mille (2000 DA)** non remboursable représentant les frais de la documentation qui devront être versés au compte bancaire de l'ANEP n° 005.00158.4017808011.12, ouvert auprès de la Banque de développement local (BDL), agence de Staoueli, sise au 5, rue Amar Gaci, Staoueli - Alger.
Les personnes déléguées pour le retrait du cahier des charges doivent se munir :
- D'une copie légalisée d'une pièce d'identité
- D'une copie légalisée du registre du commerce de la société
- D'une copie du bon de versement de la somme citée ci-dessus.
Les soumissions doivent être constituées d'une offre technique et d'une offre financière

L'offre technique doit comporter les pièces suivantes :
- La déclaration à souscrire, selon modèle joint au dossier de l'appel d'offres national et international, dûment remplie et signée
- La déclaration de probité, selon modèle joint au dossier de l'appel d'offres national et international
- Les deux derniers bilans comptables et leurs annexes visés par les services des impôts.
- La copie légalisée du registre du commerce
- La copie légalisée de l'extrait de rôle, apuré ou comportant un échéancier de paiement
- Copie légalisée des statuts de la société
- Copie légalisée de la carte d'identification fiscale (NIF)
- Copie légalisée des attestations de mise à jour des organismes sociaux
- Le casier judiciaire du dirigeant de la société
- Les références bancaires
- Les références professionnelles visées
- Les délais de livraison
- Le présent cahier des charges visé.
- Copie de l'attestation du dépôt légal des comptes sociaux de l'exercice 2013.
- Le certificat de conformité
- Les fiches techniques des équipements

L'offre financière doit comporter les pièces suivantes :
- La lettre de soumission, selon modèle joint au dossier d'appel d'offres national et international, dûment remplie et signée
- Le bordereau des prix unitaires
- Le détail estimatif et quantitatif.
Les offres techniques et financières contenues dans deux enveloppes distinctes doivent parvenir, sous pli cacheté, à l'adresse ci-après:

- ANEP SPA –
Direction de l'Administration des moyens
50, rue Khelifa Boukhalfa

L'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne devra comporter que la mention:

Soumission à ne pas ouvrir
Avis d'appel d'offres ouvert national et international n° 02/DAM/2014
«L'acquisition, l'installation et la mise en marche d'équipements de production pour imprimerie».

La date limite de remise des offres est fixée à **cinquante-cinq (55) jours** à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux avant **10h00.**
Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de **cent quatre-vingt (180) jours** à compter de la date limite de remise des offres.
La séance d'ouverture des plis aura lieu publiquement le jour de la date limite de dépôt des offres, à **10h30 mn**, au niveau du siège de l'entreprise, sis à l'adresse sus-indiquée.

ANEP GRAT / ANEP ALGER

CONDOLEANCES

Le Président-Directeur général, les cadres et l'ensemble du personnel de l'ANEP, très affectés par le décès du **père de leur collègue,**

Mr BENMOHAMED Imad

présentent à celui-ci, ainsi qu'à sa famille leurs sincères condoléances et les assurent de leur profonde sympathie en cette pénible circonstance.

Puisse Dieu Le Tout-Puissant accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis.

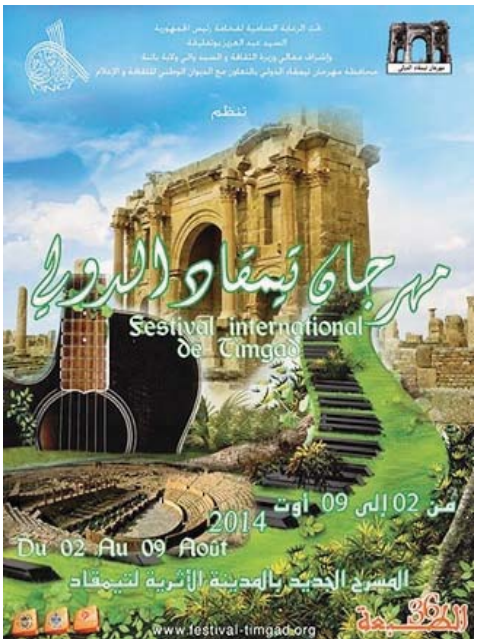
« A Dieu nous appartenons, à Lui nous retournons. »

SORTIR

36e FESTIVAL INTERNATIONAL DE TIMGAD

Solidaires avec les Palestiniens

L'ouverture de la trente-sixième édition du Festival international de Timgad aura lieu, aujourd'hui, samedi 02 août, dès 22h dans le nouveau théâtre de la ville antique dans la wilaya de Batna, sous le slogan de solidarité avec le peuple palestinien.



Huit jours durant, le Festival international de Timgad se déroulera dans le théâtre de la ville antique de Timgad, une réplique de l'arène romaine réalisée à proximité de la cité archéologique de Timgad dans la wilaya de Batna. Plus de quarante artistes internationaux et algériens sont attendus à cette trente-sixième édition, selon son commissaire, M. Lakhdar Bentorki. Si cette manifestation représente l'un des plus anciens et populaires festivals de chants et de musiques, elle sera marquée cette année par l'élan de solidarité avec le peuple palestinien qui subit systématiquement l'agression coloniale israélienne. Il est dit que les revenus de cette édition seront destinés à ce peuple en lutte.

La soirée d'aujourd'hui – ouverture officielle – sera notamment animée par la tête d'affiche du raï, Kader Japonais, ce chanteur d'exception qui vient du quartier Bab El Oued d'Alger, mais aussi d'autres noms émérites comme Kenza Farah et Massinissa. Sachant que le festival de Timgad repose sur la variété et la diversité, une pléiade d'artistes passera sur sa scène, notamment Carole Samaha du Liban, Farah Youcef de Syrie, Mohamed Assaf de Palestine, Zahra Ledjnef de Tunisie, Mister You du Maroc, la chanteuse française d'origine algérienne Indila, Lucenzo du Portugal. Et du côté algérien, il y aura entre autres les chanteuses Souad Asla, Houria Baba, Nadia Baroud, Zahouania et des voix masculines comme Cheb Hassen et Rabeh Asma. Des troupes sont également au programme : l'habituelle formation Caracalla avec Farah el tourath, Bollywood Masala Orchestra d'Inde, El Rahaba et d'autres venues de Tunisie, de Palestine, de Syrie, du Liban et du Portugal.

Pour le directeur de la Culture de la wilaya de Batna, Noureddine Bouguendoura, ce rendez-vous, désormais incontournable dans l'agenda culturel national, aura «réussi, au fil de ses 35 années d'existence, le pari de se positionner en force sur l'échiquier culturel algérien avec une vocation internationale avérée et de plus en plus confirmée. Il permet aux artistes locaux et nationaux de partager la scène et l'affiche avec des pointures internationales, outre le fait de fidéliser un public toujours avide de découvrir des artistes locaux, mais aussi des voix venues de pays lointains». Ce directeur a également soutenu que le festival de Timgad attire forcément beaucoup de touristes nationaux et étrangers, il importe, d'après lui, que les professionnels du Tourisme intègrent ce rendez-vous dans leur agenda et veillent à le «revendre» en tant que produit véhiculant l'image de marque du pays et promouvant la destination Algérie».

R. C.

AU PROGRAMME DU JOUR

Troupe Rahaba, Kenza Farah, Kayna & Rimk 113, Nadia Baroud, Massinissa, Zinou, Kader Japonais

PATRIMOINE MATÉRIEL SÉCULAIRE DES TOUAREGS

Ikber des Imouheg

Le modèle de construction ancestral, connu sous le nom de ikber, constitue un patrimoine matériel séculaire que la communauté Imouheg des Touareg du Tassili, wilaya d'Illizi, a savamment préservé depuis des milliers d'années.



LE LEGS ARCHITECTURAL, connu également sous l'appellation de zeriba (hutte de branchages), est depuis la nuit des temps préservé de génération en génération, en dépit des développements architecturaux modernes, chez les touaregs qui lui vouent un grand attachement.

Ce type de construction s'est, selon plusieurs sources, répandu notamment dans la région d'Ihrir, Nord de la wilaya d'Illizi, avant de se propager dans d'autres régions du Tassili N'Ajjer où les populations sédentaires et semi-sédentaires l'ont adopté, pour devenir un des aspects identitaires ancestraux dans l'extrême Sud-est d'Algérie. Sur ce mode d'habitat, «apanage» des Touaregs, le conservateur à la sous-direction de l'Office du Parc culturel du Tassili N'ajjer à Bordj El-Haouès, Mohamed Ahad, a expliqué, rapporte l'Agence presse service d'Algérie, qu'il consiste en la réalisation d'une pièce de forme circulaire ou rectangulaire, aux parois en matériaux locaux, de pierre et toub (pisé) et d'un mélange d'argile et de plantes azouae (en langue targuie), connue également sous l'appellation de fersig dans différentes régions du Sud. Sa toiture de forme conique, recouverte de palmes sèches et de branchages de tahri (plante poussant aux abords des lacs et oueds d'Ihrir), est soutenue par quatre troncs de palmiers et un pilier central temenkeyt. Imprégnée des spécificités naturelles de la région, cette bâtisse de fortune, d'une hauteur d'un mètre et demi et disposant, outre une porte d'accès, de petites ouvertures pour l'éclairage et l'aération, demeure encore très prisée par les Touaregs, notamment les personnes âgées, au regard de ses caractéristiques iso-thermiques, permettant d'atténuer la rigueur du climat aussi bien en été qu'en hiver, en plus de sa résistance, de par la forme conique de sa toiture, aux mauvaises conditions climatiques, tempêtes de sable et averses. Pour Mohamed Ahad, cette forme géométrique, prônée dans la conception des ikbrane (pluriel d'ikber), témoigne de la parfaite symbiose dans sa conception architecturale avec le milieu saharien.

Ce responsable reconnaît aux Imouheg qu'ils détiennent encore un patrimoine matériel ancestral d'une dimension socioculturelle inestimable, reflétant ainsi l'attachement du Targui à son milieu et sa volonté de pérenniser ce legs matériel dont seuls les Touaregs saisissent la véritable valeur.

Certains tentent d'introduire aux ikbrane une touche de modernité, inspirés par la multitude de formules architecturales et les programmes de construction prévus par l'Etat, dont l'habitat rural. Une grande proportion de la population locale rejette «vigoureusement» cette aliénation, pour préserver cet héritage architectural dans sa conception originelle et éviter qu'il ne soit altéré au fil du temps, a assuré M. Ahad. L'Office du Parc culturel du Tassili N'Ajjer s'emploie, dans l'optique de conforter les efforts de conservation de ce legs matériel, à collecter toutes informations sur l'histoire de l'édification de l'ikber, en vue de constituer un dossier pour son classement parmi le patrimoine mondial, selon M. Ahad.

R. C.

CHAABI

Soirée à l'Office Riadh El Feth, Alger. Soirées jusqu'au samedi 23 août. Carrefour de la pêcherie, Tahtahat El Fananine, Alger. 22h. Aujourd'hui, samedi 2 août : Hssicen Saadi
Dimanche 3 : Hakim El Ankis
Lundi 4 août : Idir Tahir

DIWAN

7e Festival culturel international de la musique diwane à Alger. Théâtre de verdure Saïd-Mekbel du Bois des Arcades, Riadh El Feth. Du vendredi 8 au jeudi 14 août. 20h. Accès à 300 DA. Ouverture avec la troupe gnawie Sidi Blal de Mascara (lauréat du 8e Festival national de la musique diwane de Béchar) ; Keziah Jones (USA-Nigeria). Samedi 9 août : Ezza Groove Touareg ; Global Gnawa.
Dimanche 10 : Jil Essaed ; Nguyên Lê Celebrating Jimmy Hendrix.
Lundi 11 : Noudjoum El Diwan ; Jupiter & Okwess International.
Mardi 12 : Maalem Abdeslam Alikanne & Toyour Gnawa ; Tang Dynasty
Mercredi 13 : Hna Msselmine ; Aziz Sahmaoui & University of Gnawa
Jeudi 14 août : Clôture avec Mustapha Bakbou & Rja Fallah ; Vieux Farka Touré

CIRQUE

Le cirque Amar-Florilegio est à Alger (esplanade du centre commercial Ardis), jusqu'au jeudi 28 août. Deux spectacles de deux heures chacun : 22h et 00h15. Son chapiteau de 1500 places sera ouvert entre le 19 janvier et le 30 mars 2015 à Blida, Jijel, Skikda, El Oued, Relizane, Oran, Touggourt, Boussaâda, Tiaret. Il Florilegio di Darix de la famille Togni perpétue la tradition du cirque italien depuis 1870. Il compte un effectif de 75 personnes. Sa ménagerie comprend 7 lions, 4 tigres, 1 hippopotame, 4 alligators, 2 pythons, 3 chevaux, 5 poneys, 3 zèbres, 1 otarie. Son infrastructure repose sur 60 containers, 30 semi remorques, 1 km de convoi. Consulter le site : www.florilegio.com

COSPLAY

Concours Cosplay (déguisement) 2014 durant le 7e Festival international de la bande dessinée d'Alger (du 24 au 27 septembre). Discipline dédiée au 9e art dans le monde. Le candidat doit confectionner et porter un costume d'un personnage de la bande dessinée, de l'univers des jeux vidéo, du cinéma ou créer un personnage original inspiré, par exemple, des contes populaires algériens. S'inscrire gratuitement au stand Z-LINK lors dudit festival. Se faire prendre en photo habillé du costume, effectuer une mise en scène la plus originale possible dans l'espace de ce festival.
Critères de sélection pour dix lauréats : Qualité du costume, implication et originalité de la gestuelle et des attitudes du candidat, originalité de la mise en scène.
Premier prix : Cosplay (costume et mise en scène). Prix du meilleur costume. Prix du meilleur Cosplay de groupe. Prix du meilleur Cosplay d'humour. Prix du personnage algérien.
Contact : Facebook : Laabstore Z-link

MANGA

Manga café : le HB Manga Kissa : Librairie, bibliothèque. 11 rue Lamara Mbarek (ex-d'Estonie), Alger-Centre. Espace créé par HB Editions. Accessible du lundi au samedi dès 10h. Consulter : www. hbmangakissa.com

TF1 20:55 The Winner Is...



Ce soir, huit chanteurs amateurs s'affrontent à travers des duels vocaux. A l'issue de chaque rencontre, chaque candidat peut décider de quitter la compétition contre une somme d'argent, permettant ainsi à son adversaire d'être automatiquement qualifié pour la manche suivante. Mais s'ils ont confiance dans leur prestation et leur talent, les participants s'en remettent alors au verdict d'un panel représentatif de la population française, composé de 100 personnes, et de celui du chanteur ...

CANAL+ 20:55 American Nightmare



Parce que les prisons sont surpeuplées, le gouvernement américain a donné son accord pour qu'une fois par an, pendant douze heures, aucune activité criminelle, pas même les meurtres, ne soit punie par la loi. La police est priée de ne pas intervenir et les hôpitaux sont fermés. Une nuit durant, les citoyens sont libres de faire ce qu'ils veulent, de suivre leurs propres règles, leur propre morale et de faire leur propre loi, sans avoir à craindre de représailles. Au cours de cette nuit si particulière, alors que la ville est à feu et à sang, les membres de la famille Sandin hésitent à choisir leur camp lorsqu'un inconnu vient frapper à sa porte : seront-ils victimes ou bourreaux ?..

M6 20:50 XIII Braquage à la russe



Saison 1 - Episode 9 sur 13
XIII et Jones se rendent en Russie pour tenter de mettre la main sur des documents classés top secret avant Giordino, qui est toujours en cavale. TV5Monde

france 2 20:45 Fort Boyard



Olivier Minne accueille six nouvelles personnalités. Aux côtés de Baptiste Giabiconi, mannequin et chanteur dont le second album « Un homme libre » est dans les bacs depuis juin, Françoise Laborde, journaliste et membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), Fauve Hautot, danseuse, Adil Rami, footballeur qui évolue au Milan AC, Benoît Chaigneau, le chroniqueur de « Comment ça va bien ! », et Jarry, humoriste, tentent de récolter un maximum de boyards en faveur de l'association Le Refuge qui lutte contre l'isolement de jeunes victimes d'homophobie et de transphobie. Les candidats relèvent de nombreux défis parmi lesquels « La Prison sous-marine » ou « Le Tri sélectif » ou « Le Rouleau ». Ils peuvent également avoir à circuler sur...

france 3 20:45 Blanche Maupas



En été 1914, Théophile Maupas, instituteur de campagne, est mobilisé et rejoint le front. Des tranchées, il écrit de longues lettres à son épouse, Blanche, institutrice elle aussi. Début mars 1915, elle reste sans nouvelles pendant plusieurs jours, avant d'apprendre que Théophile a été fusillé pour l'exemple avec trois de ses camarades car ils auraient refusé, avec d'autres soldats, de monter à l'assaut. Blanche comprend aussitôt qu'on lui ment et décide de mettre au jour la vérité. Seule, elle recueille des témoignages et cherche des preuves. Elle veut que l'Etat reconnaisse sa culpabilité et réhabilite son mari. Peu à peu, elle mobilise l'opinion...

TV5MONDE 21:00 Le grand tour



Ce numéro retrace l'épopée des explorateurs français qui ont conquis près des deux tiers de l'Amérique du Nord. Au cours de son périple, l'animateur rencontre une descendante des «filles du roi» dans la région de Québec. Au XVIIe siècle, ces jeunes orphelines étaient envoyées en Nouvelle-France pour fonder un foyer et établir une colonie. Puis, direction La Nouvelle-Orléans, en Louisiane, à la découverte de l'héritage français. Patrick de Carolis visite le «French quarter» et explore les clubs de jazz en compagnie du ...

Le forfait de Makhloufi et d'Aït Salem aux championnats d'Afrique 2014 quasi-confirmé

Le forfait des athlètes algériens Taoufik Makhloufi et Souad Aït Salem aux championnats d'Afrique d'athlétisme, du 10 au 14 août à Marrakech (Maroc) est quasi-confirmé, a appris l'APS mercredi auprès d'une source proche de la fédération concernée (FAA).





Le champion olympique du 1.500 mètres en 2012 à Londres aurait constaté à travers sa participation à certains meetings (au Qatar, en Chine, en Italie et aux Etats-Unis) que la maladie qui l'avait éloigné des circuits pendant plusieurs mois l'a considérablement amoindri, décidant de se consacrer beaucoup plus à la préparation qu'à la compétition, selon la même source.
Une décision qui lui permettrait de retrouver son meilleur niveau en prévision des championnats du Monde de 2015, en Chine, puis des jeux Olympiques de Rio, en 2016.
De son côté, Souad Aït Salem aurait quelques problèmes physiques en ce moment. Il serait peu probable qu'elle récupère la totalité de ses moyens en seulement une dizaine de jours, d'où sa décision de faire l'impasse sur les prochains championnats d'Afrique d'athlétisme, a-t-on ajouté de même source.
Pendant les prochains championnats d'Afrique, l'Algérie sera représentée chez les dames par Zouina Bouzebra (marteau), Amina Bettiche (3000m steeple), Roumaïssa Bellabiod (saut en longueur) et Yasmina Omrani (heptathlon).
L'Algérie engagera chez les messieurs Hichem Cherabi (perche), Hichem Krim (hauteur), Nabil Bensikhaled (perche), Lyès Mokeddel (110m/haies), Abdelmalik Lahlou (400m/haies), Skender Athmani (100m), Othmane Hadj-Lazib (110m/haies), Saber Boukemouche (400m/haies), Hichem Medjeber (20 km marche), Mohamed Ameur (20 km marche), Ferhat Belaïd (20 km marche), Louahab Kafia (triple saut) et Issam Nima (triple saut). Seront également présents dans ces championnats d'Afrique Yacine Hethat (1500m), Miloud Laredj (4x400m), Sofiane Bouhedda (4x400m), Fethi Benchaâ (4x400m), Youcef Tahinket (4x400m), Larbi Bouraâda (décathlon), Mahmoud Hammoudi (4x100), El-Hadi Bouchakour (4x100m) et Ali Bouguesba (4x100m).
Soit un effectif de 26 athlètes, dans l'attente de la décision finale de Taoufik Makhloufi (800 et 1500 mètres) et de Souad Aït Salem (5000 et 10.000 mètres).
Aux dernières nouvelles, la Fédération algérienne d'athlétisme essaierait de convaincre ces deux athlètes de "faire un effort" pour permettre à l'Algérie d'être représentée par au moins quatre athlètes dans ces épreuves du demi-fond.

R. S.

CYCLISME : UN AMÉRICAIN DE 75 ANS BAT TROIS RECORDS DU MONDE

Un Américain de 75 ans a battu trois records du monde cyclistes sur piste dans sa catégorie d'âge en deux jours au Mexique, dont celui de l'heure, qu'il a porté mardi à 38,805 km. Jim Turner, ancien champion des Etats-Unis de duathlon en 1996, a amélioré sur la piste d'Aguascalientes l'ancien record de la catégorie des 75-79 ans établi à 36,728 km par le Canadien Gio Batta Persi en octobre 2013. Il avait déjà battu lundi, sur la même piste, les records du 2 km, en 2 min 48 sec 483, et du 200 m en 13 sec 889, améliorant ses propres performances respectives, 2 min 51 sec 420 et 14 sec 001, réussies deux semaines auparavant au Colorado.

LA FAHB VEUT REFAIRE SON RETARD

Des réunions pour colmater les brèches

BEAUCOUP de réunions attendent le bureau fédéral de la Fédération algérienne de handball pour préparer la nouvelle saison 2014-2015 mais aussi tenter de «clore» l'exercice actuel avec le déroulement de la demi-finale et la finale de la Coupe d'Algérie chez les messieurs.
C'est ainsi que la semaine prochaine sera consacrée à une série de réunions au niveau de la FAHB, à commencer par celle qui concerne le Collège Technique National. Trois conclaves consacrés à la compétition nationale suivront. Ces derniers permettront à la Direction de l'organisation sportive (DOS) de se concerter avec les représentants des équipes de chaque division nationale sur la fiche technique propre à chaque palier et les mesures prises par le Bureau fédéral pour un déroulement rigoureux de la compétition dans son intégralité.
Dans un autre registre, et à l'occasion du 6e tournoi international U19, prévu du 6 au 9 août 2014 à Doha (Qatar) et auquel prendra part notre Equipe nationale en tant qu'invitée, le staff national composé de Aït Abdeslam Ahcene- Bouzidi Nabil se déplacera avec un effectif pur préparer le Mondial des U19 dans cette catégorie, prévu en 2015. Pour rappel, notre sept national s'est qualifié à cette compétition à l'issue du 9e championnat d'Afrique qui s'est déroulé en mars dernier au Kenya, où il s'est incliné en finale face à l'Egypte (22-26). L'Algérie représentera le continent africain en compagnie de l'Egypte et de la Tunisie.
Durant le tournoi de Qatar, les Verts joueront le 6 août contre la Serbie (juste avant le match Qatar – Corée), le 7 face aux Qataris et puis le samedi ils donneront la réplique aux Coréens.
Un autre stage est prévu mais celui-ci concerne le corps arbitral algérien. En effet, deux paires algériennes participeront au stage de passage de grade d'arbitre confédéral prévu dans la capitale du Togo, Lomé, du 10 au 17 août 2014.
Il s'agit de la paire Farsi Mohamed Amine - Kahouadji Boumedienne et de Belkhiri Youcef - Hamidi Sid Ali qui vont participer après leur réussite au concours national qui a eu lieu à Alger en mai dernier.
Pour ce qui est de la compétition nationale, la FAHB a décidé finalement de faire jouer la demi-finale de la Coupe d'Algérie hommes entre le GS Pétroliers et le Mouloudia de Saïda. Cette rencontre est prévue pour le mardi 30 Septembre 2014 et le vainqueur de cette confrontation rencontrera en finale de la Coupe d'Algérie l'ES Aîn Touta , le vendredi 3 octobre 2014 à la salle Harcha.

Said Lacète

M'BOLHI SIGNE À PHILADELPHIA UNION (USA)

LE GARDIEN de but algérien, Raïs M'Bolhi, révélation de la coupe du Monde avec la sélection nationale, s'est engagé mercredi dernier avec l'Union Philadelphie, pensionnaire de la Major League Soccer (MLS) aux Etats-Unis, annonce le site officiel de ce club. Mais "Conformément à la politique du club et du MLS", les termes de la transaction n'ont pas été divulgués. Véritable attraction du Mondial brésilien au même titre que l'ensemble de la sélection algérienne, le portier de 28 ans aurait signé un contrat de trois ans en provenance du CSKA Sofia (Div 1, Bulgarie), pour un transfert estimé à 300 000 euros, selon la presse spécialisée.
M'Bolhi était également pressenti au FC Porto (Portugal), Sheffield, Blackpool, Leicester, Queens Park Rangers (Angleterre) ou encore Nice (France). Il a finalement choisi d'opter pour le club nord-américain, lui qui a eu des expériences, outre en Bulgarie, en France et en Russie.

LE STADE DU 5 JUILLET SERA PRÊT FIN 2016

LE STADE DU 5 JUILLET, objet depuis quelques mois de travaux de réhabilitation, sera réceptionné d'ici à la fin de l'année 2016, selon le délai fixé par la société chinoise China state construction engineering corporation (CSCEC), a indiqué mercredi le directeur général de l'Office du complexe olympique (OCO) Mohamed-Boudiaf, Youcef Kara. "Nous allons tout faire pour respecter les délais et la réception du stade d'ici à la fin de l'année 2016. Les travaux sont actuellement en cours et la pose de nouveaux gradins en préfabriqué sera faite prochainement".
Pourtant, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, avait déclaré auparavant que le stade "sera prêt pour la finale de la coupe d'Algérie 2015". Le stade du 5 juillet a vu le démontage des gradins dans le cadre d'une opération de réhabilitation de cette infrastructure sportive. La première opération consistait à l'installation de nouvelles dalles.
"La capacité du stade sera portée à 80.000 places assises, il sera doté d'une toiture, tandis que la partie dite du +Flambeau+ enregistrera la construction d'une tribune supérieure", a-t-il ajouté. Le stade du 5 juillet, inauguré le 17 juin 1972, a été fermé après l'effondrement partiel survenu le 21 septembre 2013 dans la partie supérieure des gradins lors du derby MC Alger - USM Alger qui avait coûté la vie à deux jeunes supporters.

DÉCÈS DU PRÉSIDENT DE L'AFA (ARGENTINE)

LE PRÉSIDENT de l'Association argentine de football (AFA) Julio Grondona, 82 ans, est décédé mercredi dernier. Le patron du football argentin, hospitalisé d'urgence en raison d'une attaque cardiaque, n'a pas survécu. Une annonce qui fait l'effet d'une bombe en Argentine, alors qu'il devait assister le même jour à la conférence de presse d'Alejandro Sabella, le sélectionneur, qui allait confirmer son départ de l'équipe nationale argentine. "Don Julio" était à la tête du football argentin depuis 35 ans, et son influence était immense.
Il a accédé à la tête de l'AFA en avril 1979, en pleine dictature militaire (1976-1983), nommé par le vice-amiral Carlos Lacoste. Il a ensuite été réélu tous les quatre ans, régnant en maître sur les 22 000 clubs d'Argentine. Au cours de sa gestion, la sélection Albiceleste a été sacrée lors du Mondial 1986 au Mexique, a remporté deux médailles d'or aux Jeux d'Athènes (2004) et de Pékin (2008) et deux Copa America (1991 et 1993).

R. S

Une piste d'athlétisme... *rectangulaire* en Chine



DES CADRES CHINOIS ont fait peindre dans un stade une piste d'athlétisme au tracé rectangulaire, pressés par l'urgence avant une visite de leurs supérieurs, ont rapporté mardi des médias d'Etat.
Des clichés postés sur l'internet chinois montrent que le tracé -- normalement ovale-- de cette piste d'athlétisme arbore ici des angles droits à chaque tournant.
Le stade de l'Administration des forêts du district de Tonghe, dans le Heilongjiang (nord-est), possède désormais une piste "rectangulaire" épousant les contours d'un terrain de football, a décrit la radio nationale chinoise (CNR).
"C'est particulièrement compliqué de négocier les virages, il est facile de chuter", a commenté un résident local, Gong Xiaona, interrogé dans un programme de la télévision provinciale. Alors que l'ancienne piste d'athlétisme, en usage depuis longtemps, était très endommagée, "il a été décidé dans l'urgence d'en refaire le tracé, avant une visite de certains officiels provinciaux", a expliqué un employé du stade, dans ce même programme télévisé. Le temps étant compté, il a alors été jugé plus rapide et moins compliqué de tracer des angles droits plutôt que des courbes.
"Nous trouvons ce nouveau tracé très moche, mais qui pourra le changer, alors que nos dirigeants s'en fichent désormais ?" a déploré ce même employé.
Ce n'est pas la première fois qu'en Chine, des cadres locaux mettent à exécution des idées un brin excentriques pour faire bonne impression avant les visites d'inspection. Ainsi, dans le Guangdong (sud), un gouvernement local s'était approprié un orphelinat construit et financé sur fonds publics pour y installer bureaux et logements pour ses fonctionnaires.
A l'heure de l'inspection fatidique par les autorités provinciales, les officiels locaux avaient tenté d'"emprunter" des enfants orphelins à un temple du voisinage afin de donner le change, selon des reportages de médias d'Etat.

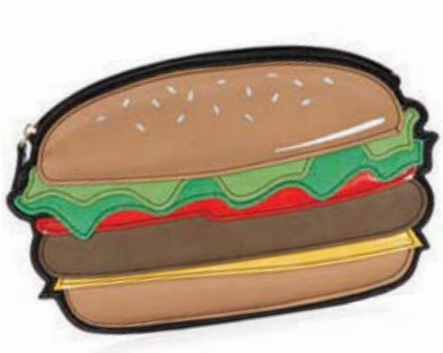
LES GANTS DU COMBAT DU SIÈCLE ADJUGÉS 400.000 DOLLARS



LES GANTS que portait Mohamed Ali lors de son "combat du siècle" contre Joe Frazier en 1971 au Madison Square Garden de New York ont été adjugés jeudi aux enchères pour près de 400.000 dollars.
Le match avait pour enjeu le titre mondial des lourds, dont Mohamed Ali avait été déchu pour avoir refusé de servir au Vietnam. Joe Frazier l'emporta au bout de quinze reprises. Mohamed Ali remporta la revanche, trois ans plus tard au Madison Square Garden, puis la 'belle' en 1975 à Manille.

Ceci n'est pas un hamburger

C'est une pochette!
C'est en été qu'on fait le plus attention à sa ligne. On veut rester svelte pour parader en maillot sur la plage. Cela ne nous empêche pas de rester gourmande. On craque pour les petites pochettes qui font baver de la marque New Look. L'une est en forme de donut, l'autre représente une glace à la fraise et la troisième, enfin, est un hamburger juteux. On les veut



UNE GIRAFE MEURT EN CAMION APRÈS AVOIR HEURTÉ UN PONT SUR UNE AUTOROUTE



LE CONDUCTEUR n'avait pas vraiment le compas dans l'œil. Une girafe transportée dans un camion avec une de ses congénères a été tuée sur une autoroute sud-africaine, à Pretoria. Sa tête, qui dépassait du véhicule, a percuté un pont. "Elle a succombé à un traumatisme crânien", selon le media local Eyewitness News (en anglais).
"Deux girafes étaient transportées par la route. (...) L'une d'elles a eu un accident. Nous ne savons pas bien ce qui s'est passé, mais on nous a dit qu'elle a heurté sa tête contre un pont", a expliqué le responsable local de la Société pour la prévention de la cruauté contre les animaux, l'équivalent de la SPA en France. L'association a ouvert une enquête et pourrait porter plainte contre les propriétaires des animaux.
Des témoins ont pris photos des deux animaux et les ont postées sur internet quelques secondes après l'accident. "Regardez la hauteur du pont et celle des girafes. Qui a eu l'idée de faire ça ? J'aurais préféré ne rien voir", regrette par exemple un automobiliste. "Ce camion avec deux girafes dedans vient de passer sous Garfonstein Road sur l'autoroute numéro 1. Une girafe a heurté sa tête contre le pont", témoigne un autre, qui a retiré l'image depuis. Sur la photo, la girafe est encore debout, mais l'hémorragie lui sera fatale.

Le saviez-vous

L'ARGENT PEUT FAIRE LE BONHEUR QUAND VOUS LE DÉPENSEZ POUR D'AUTRES PERSONNES !



L'argent peut-il acheter le bonheur ? Oui, si vous le dépensez pour d'autres personnes, explique Michael Norton, chercheur en sciences sociales et professeur en administration des affaires à Harvard Business School. Norton a déclaré lors d'une récente conférence TED (organisée par la fondation à but non lucratif Sapling foundation) que dépenser de l'argent pour vous-même ne vous rend pas heureux, mais dépenser de l'argent pour les autres, peu importe la somme et comment elle est dépensée, peut améliorer votre humeur et vous rendre heureux. « Si vous pensez que l'argent ne peut pas acheter le bonheur, c'est parce que vous le dépensez mal ! » a déclaré Norton. « Vous devriez arrêter de chercher quel produit acheter pour vous-même, et essayez de donner une partie de votre argent à d'autres personnes à la place. » Selon une étude de Gallup citée par Norton, dans presque tous les pays du monde, les gens qui font don de leur argent à des œuvres de charité sont plus heureux.

DÉJÀ MÈRE DE CINQ ENFANTS, ELLE ACCOUCHE DE QUADRUPLÉS



Des quadruplés ont vu le jour lundi dans un hôpital du Colorado. Ils rejoignent une famille déjà composée de cinq enfants de 11 ans, 9 ans, 6 ans, 5 ans et 18 mois.
Melissa et son mari, Matt, n'ont que 30 ans. Ils ont appris il y a quelques mois que Melissa attendait quatre bébés. Ils ont été conçus naturellement.
Les enfants sont nés à 33 semaines de grossesse. Malgré qu'ils soient prématurés, ils n'ont pas de difficultés médicales particulières. Ils vont avoir besoin de prendre du poids: ils ne sortiront pas de l'hôpital avant six ou huit semaines.
Cette grossesse n'était pas désirée par Melissa. "Je voulais m'arrêter là après notre dernier enfant. Il était évident que Dieu avait d'autres plans pour nous. C'était une grande surprise."

Samsung Galaxy S5 LTE-A : la version européenne sans affichage QHD ?

La version européenne du Samsung Galaxy S5 LTE-A devrait conserver le SoC SnapDragon 805 mais perdre l'affichage QHD pour un écran Full HD.



Après le Galaxy S5 standard dévoilé en février et lancé en avril, le groupe Samsung a annoncé un Samsung Galaxy S5 LTE-A capable d'atteindre des débits de 300 Mbps grâce à sa compatibilité 4G LTE Cat 6 apportée par le modem Gobi 9x35 de Qualcomm.
Cette variante coréenne présente des caractéristiques alléchantes avec la présence d'un SoC SnapDragon 805 de Qualcomm, au lieu du SnapDragon 801 du Galaxy S5, et d'un affichage en résolution 2K / QHD (2560 x 1440 pixels).
Cette dernière caractéristique pourrait cependant ne pas se retrouver dans la déclinaison européenne du Galaxy S5 LTE-A identifiée sous la référence SM-G901.
La version européenne du Samsung Galaxy S5 LTE-A devrait conserver le SoC SnapDragon 805 mais perdre l'affichage QHD pour un écran Full HD.
Après le Galaxy S5 standard dévoilé en février et lancé en avril, le groupe Samsung a annoncé un Samsung Galaxy S5 LTE-A capable d'atteindre des débits de 300 Mbps grâce à sa compatibilité 4G LTE Cat 6 apportée par le modem Gobi 9x35 de Qualcomm.
Cette variante coréenne présente des caractéristiques alléchantes avec la présence d'un SoC SnapDragon 805 de Qualcomm, au lieu du SnapDragon 801 du Galaxy S5, et d'un affichage en résolution 2K / QHD (2560 x 1440 pixels).
Cette dernière caractéristique pourrait cependant ne pas se retrouver dans la déclinaison européenne du Galaxy S5 LTE-A identifiée sous la référence SM-G901. Selon des données issues du benchmark GfxBench, cette version conserverait le SoC SnapDragon 805 avec sa partie graphique Adreno 420 et son modem Gobi 9x35, mais la résolution de l'écran reviendrait vers le Full HD (1920 x 1080 pixels). L'APN de 16 megapixels devrait également être conservé. Avec moins de pixels à gérer tout en conservant la même base Adreno 420 deux fois plus performante que l'Adreno 330 du Galaxy S5, le Galaxy S5 LTE-A européen devrait tout de même offrir des performances intéressantes mais les approvisionnements en affichages QHD semblent être encore insuffisants pour alimenter les marchés internationaux.

BIENTÔT UNE MONTRE QUI AFFICHE LES MESSAGES SUR VOTRE MAIN



RITOT. C'est le prototype de montre connectée en vogue. En un peu plus de deux semaines, ce projet d'une start-up californienne a déjà récolté plus de 426 000 dollars pour son lancement. Une idée révolutionnaire qui a séduit : une montre intelligente qui projette les notifications de votre smartphone sur votre main.
Alors que LG vient de sortir sa G Watch sous Android et que l'on attend toujours l'iWatch d'Apple, d'autres montres connectées fleurissent régulièrement. Notifications, prises d'appel, réception de SMS... elles possèdent généralement les mêmes fonctionnalités. Le plus difficile est donc de parvenir à se distinguer. C'est ce qu'a peut-être réussi Ritot, une montre intelligente repérée par le site Mashable. Sa particularité ? Elle affiche les notifications... sur votre main !
Le prototype a été réalisé grâce à un projet de financement sur le site Indiegogo. Les généreux donateurs ont ainsi permis aux créateurs de collecter plus de 426 000 dollars alors que l'objectif initial était de 50 000 dollars. "Nous voulions créer une montre originale, totalement différente, inspirée par les technologies du futur", avancent ses concepteurs.

Free lance un kit de développement pour créer de nouvelles applis Freebox



LE FREEBOX PLAYER sera bientôt en mesure d'abriter des programmes tiers. Free vient de publier un SDK pour que les développeurs puissent programmer son boitier multimédia.
onne nouvelle pour tous les freenautes. L'opérateur vient d'annoncer qu'il lançait un un nouveau kit de développement logiciel pour son Freebox Player (le boitier télé de la Freebox V6). Objectif : permettre aux développeurs de créer des programmes supplémentaires pour sa box.
Free détaille les applications visées sur la page web qui décrit le SDK. Il s'agit de programmes « orientés média (vidéo, son, image) », de « jeux de plateau / 2D » et enfin d'applis « sociales ».
« Ce SDK est basé sur un langage de programmation à mi chemin entre le CSS et le Javascript : QML. Il est utilisé par la bibliothèque graphique Qt et a pour points forts d'être un langage très lisible et simple de prise en main. » indique Free, qui précise que la documentation et le code source de la bibliothèque pour PC « seront disponibles très prochainement. »
Quant aux premières applications, elles seront disponibles sur le Free Store à l'automne. En attendant, l'opérateur organisera des DevDays le 13 septembre et invite tous les développeurs intéressés à s'inscrire.

Office pour iPad : Microsoft propose une mise à jour majeure



ENVOI DE PDF, recadrage de photos, mode Présentateur... Les changements apportés par cette mise à jour de la suite bureautique de Microsoft sont nombreux et intéressants.
uatre mois après son lancement, la suite bureautique Office de Microsoft pour iPad bénéficie d'une nouvelle mise à jour importante. Parmi les nouveautés, la possibilité d'envoyer des PDF et celle de recadrer une photo. Détails.
Certaines nouveautés concernent à la fois Word, Excel et Powerpoint. C'est le cas de l'enregistrement et de l'envoi d'un document au format PDF. Cette possibilité est offerte à tous les utilisateurs, qu'ils soient titulaires d'un compte Office 365 ou non.
L'édition d'images est désormais plus complète : tous les logiciels de la suite offrent une fonction de recadrage mais aussi un retour en arrière pour effacer les modifications. Et pour l'édition de textes, Microsoft indique que la suite accepte à présent des polices tierces.
Du côté d'Excel, les utilisateurs bénéficient désormais d'un nouveau geste : le glisser-sélectionner. Il suffit maintenant de faire glisser la poignée de sélection d'une cellule pour sélectionner les données d'une ligne ou d'une colonne. Microsoft a également inclus la possibilité de travailler avec un clavier physique externe. Les utilisateurs pourront alors se servir des mêmes raccourcis que sur un Mac ou un PC. Les fonctions d'impression du logiciel ont également été améliorées.
Enfin, Powerpoint gagne un mode Présentateur qui offre diverses options au créateur d'une présentation, comme afficher des éléments contextuels ou des notes sur son propre écran tandis qu'une autre version de son travail, destinée à son auditoire, est diffusée.
La mise à jour permet également d'enrichir plus facilement une présentation avec des vidéos ou des sons.

Questions ? Réponses !

NAÎT-ON INTELLIGENT ?



Naît-on intelligent ? Pour répondre à cette question, il faut déjà définir le terme d' « intelligence ». Pour les scientifiques, il s'agirait de la capacité à s'adapter à de nouvelles situations. Or la source de cette capacité est située dans une région particulière du cerveau, les lobes frontaux du cortex cérébral, naturellement plus développée chez l'Homme que chez l'animal. Un bébé qui vient de naître serait donc naturellement intelligent. Mais ce n'est pas si simple !

Des nouveaux cerveaux malléables

Le cerveau d'un nouveau-né n'est pas structuré de façon définitive, au contraire. Étant très malléable, il ne demande qu'à créer de nouvelles connexions neuronales, responsables de son apprentissage. C'est ainsi qu'un bébé apprend sans difficulté à marcher, à parler une ou plusieurs langues, à effectuer des gestes de la vie courante. Si les bébés en bonne santé ont tous plus ou moins les mêmes possibilités intellectuelles à la naissance, ils ne vont pas tous devenir des surdoués car l'environnement joue un rôle prépondérant dans le développement cérébral. L' « effet Flynn », qui désigne le fait que le quotient intellectuel (QI) a tendance à augmenter de génération en génération, montre d'ailleurs que la génétique seule ne suffit pas à expliquer l'intelligence.

Alimentation et stimulation

Deux facteurs permettent de favoriser le développement intellectuel de l'enfant. D'une part, une bonne alimentation est essentielle puisqu'elle offre au cerveau tous les nutriments dont il a besoin pour fonctionner de façon performante. D'autre part, l'environnement familial est également primordial car il est la source principale de stimulations qui permettront de développer au mieux les capacités intellectuelles et l'envie d'apprendre de l'enfant. On ne « naît » donc pas intellectuel, on le devient !

Très bien conservés, deux bébés mammouths laineux livrent leurs secrets

Liouba et Khroma sont deux bébés mammouths trouvés dans le pergélisol arctique à la fin des années 2000. Une équipe internationale de paléontologues a percé quelques-uns de leurs secrets au moyen des rayons X. Le bilan de plusieurs années d'études, accompagné par 30 images inédites prises au scanneur, vient d'être publié.



La 5e conférence internationale sur les mammouths et leur famille qui s'est tenue en septembre 2010 au Puy-en-Velay a été l'occasion de la venue en France d'un invité tout particulier âgé de plus de 40.000 ans. Un bébé mammouth trouvé en octobre 2008 près de la rivière Khroma, à l'extrême nord de Yakoutie, au nord de la Sibérie. On a d'abord cru qu'il s'agissait d'un jeune mâle décédé deux mois après sa naissance, mais l'étude de son anatomie par tomodensitométrie à l'aide d'un scanneur à rayons X, notamment dans le service radiologie du Centre hospitalier Émile Roux, a montré qu'il s'agissait en réalité d'une femelle.

Khroma, comme on l'appelle désormais, n'a pas été la seule à livrer quelques-uns des secrets des mammouths laineux au moyen des rayons X. Un autre bébé trouvé par des éleveurs de rennes en mai 2007, dans la péninsule de Yamal, sur les bords de la rivière Yuribei en Sibérie nord-ouest a été examiné de la même façon par une équipe états-unienne.

Il s'agissait d'une femelle nommée Liouba, décédée très jeune, environ un mois après sa naissance. Une méthode d'études de la croissance des dents a permis de déterminer que les deux mammouths sont nés au printemps. Ils appartenaient à deux populations séparées par des milliers de kilomètres, mais qui ont toutes les deux vécus voici 40.000 ans.

Les bébés mammouths les mieux conservés jamais trouvés

Liouba et Khroma se sont avérées être les spécimens de bébé mammouth les plus complets et les mieux conservés jamais trouvés. Un bilan de leur étude à l'aide des scanneurs a été publié récemment, conjointement par des équipes russes, française et états-unienne dans Journal of Paleontology. Khroma a toutefois été trouvé en moins bon état que Liouba. Elle est restée conservée dans le pergélisol en position verticale, de sorte que lorsqu'elle fut retrouvée, des prédateurs comme les renards arctiques avaient déjà fait disparaître des parties de sa trompe et de son crâne, ainsi que la bosse de graisse qui devait probablement recouvrir l'arrière de son cou. Le scanneur a permis de découvrir que la taille du cerveau de Khroma était légèrement inférieure à celle d'un bébé éléphant du même âge, ce qui suggère l'hypothèse que le temps de gestation chez les mammouths était plus court que chez les éléphants. L'état de conservation des tissus mous est tel que les chercheurs n'hésitent pas à parler de momies pour les deux corps. On peut donc étudier les muscles, le tissu conjonctif, les organes et la peau des mammouths laineux. On est même en mesure de reconstituer le scénario probable de leurs morts.

Du lait de mammouth âgé de plus de 40.000 ans !

Dans le cas de Liouba, il n'a même pas été nécessaire d'utiliser les données fournies par le scanneur industriel de l'usine Ford du Michigan où elle a été examinée. Des sédiments fins bloquaient sa trompe, sa gorge et ses bronches. Elle serait donc morte par suffocation en ayant inhalé de la boue. Cela laisse penser qu'elle devait être en train de traverser un lac en marchant sur sa surface gelée quand la glace a cédé sous son poids.

À l'appui de cette hypothèse, on a découvert dans ces sédiments un minéral, appelé la vivianite, qui se forme dans les milieux froids et pauvres en oxygène tel, justement, que le fond des lacs. Dans le cas de Khroma, des sédiments plus grossiers furent retrouvés là aussi dans sa trompe et sa gorge, mais malheureusement pas dans ses poumons, non conservés. Sa colonne vertébrale fracturée indique une chute.

On peut donc penser qu'elle était au bord d'une rivière et qu'un effondrement de la berge l'a précipitée dans l'eau. Remarquablement, son estomac contenait des restes très bien conservés de lait non digérés et ayant l'apparence d'un yaourt. Sa mère devait l'allaiter moins d'une heure avant sa mort, selon les chercheurs.

En tout état de cause, Liouba et Khroma constituent maintenant une sorte de pierre de Rosette qui va aider les paléontologues à déchiffrer les restes d'autres mammouths laineux que l'on peut retrouver dans le pergélisol arctique de la Sibérie.

Comme l'une est plus âgée d'environ un mois que l'autre, elles nous donnent toutes deux un aperçu des transformations de cette espèce au cours de leur croissance.

Après deux nouveaux trous en Sibérie, le mystère demeure

QUE SE PASSE-T-IL dans le pergélisol sibérien ? Après le premier trou découvert dans la péninsule Yamal, deux autres ont été repérés par des éleveurs de rennes dans des régions voisines. Les scientifiques n'ont pas encore choisi entre les hypothèses possibles, mais le réchauffement du sol, en principe gelé, joue probablement un rôle. Combien de trous ? C'est la question posée en Sibérie depuis quelques jours. Le 15 juillet dernier, le journal Siberian Times dévoilait les images d'un curieux cratère formé dans la péninsule Yamal, le « bout du monde » dans le dialecte local, au nord-ouest de la Sibérie, baignée par la mer de Kara. L'ouverture aux bords nets, ouvrant sur une vaste cavité souterraine, était apparue dans le sol qui, d'ordinaire, reste gelé toute l'année (le pergélisol, ou permafrost en anglais), non loin d'un des plus gros gisements de gaz d'Europe.

Signalés par la même revue, deux nouveaux trous ont été découverts par des éleveurs de rennes, les rares habitants à fréquenter ces régions. L'un d'eux, d'un diamètre de 15 m, est apparu à quelques centaines de kilomètres du premier, tout près de la péninsule Yamal, de l'autre côté du golfe de l'Ob, dans le district Taz. Selon les habitants des environs, il se serait formé en septembre 2013, avec un bruit d'explosion. Le troisième cratère a, quant à lui, été repéré bien plus loin, sur la péninsule de Taïmyr, plus à l'est et plus au nord. Ce cratère forme un cône parfait, entourant une performation centrale de 4 m de diamètre.

Ces trous expliquent-ils une caractéristique du paysage de la péninsule Yamal ?

Des scientifiques s'intéressent de près à ce phénomène et des études sont menées sur le premier cratère découvert. D'après



Andrey Plekhanov du au Centre de recherche de l'Arctique, ce trou se serait formé il y a un ou deux ans au maximum. Les équipes travaillent sur des images prises par satellites pour le déterminer. Des clichés ont pu être réalisés depuis l'intérieur de la cavité, laquelle serait profonde d'environ 70 m. Le fond, qui n'a pas été atteint, semble empli de glace. L'eau suinte depuis les lèvres du cratère, coule vers le fond puis gèle. (Voir toutes les images dans les trois articles du Siberian Times dont les liens sont regroupés au bas de cet article.).

L'explication du phénomène reste à écrire. Selon Andrey Plekhanov, il n'y a pas eu d'explosion, comme il a été dit. Le sol a été éjecté autour du trou par « une force interne ». Une cause première possible est la température anormalement élevée qui règne cet été dans la région, comme ce fut déjà le cas en 2012 et 2013. Mais rien pour l'instant ne permet de faire de cette hypothèse une certitude. Le chercheur rappelle une idée des années 1980, abandonnée depuis, selon laquelle les petits lacs, typiques de la péninsule Yamal, se seraient formés par un phénomène du même type. Selon lui, si ces événements surviennent de temps à autre depuis environ 8.000 ans, ils pourraient expliquer le paysage de cette région.

L'OMS décide de lutter contre l'obésité infantile

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a décidé de s'occuper de l'obésité des enfants, qui progresse à un rythme rapide et touche 44 millions d'entre eux, selon les derniers chiffres publiés, datant de 2012.

"L'obésité des enfants est l'un des problèmes majeurs de santé dans le monde", car les enfants obèses aujourd'hui risquent de contracter des maladies graves telles que le diabète et le cancer, a indiqué vendredi à Genève Sir Peter David Gluckman (Nouvelle-Zélande), coprésident de la Commission pour la fin de l'obésité des enfants, mise en place par l'OMS en juin dernier.
Cette Commission, composée d'experts indépendants, vient d'avoir sa première réunion à Genève.
Entre 1990 et 2012, le nombre des enfants souffrant d'obésité est passé de 31 millions à 44 millions.
Dans la région Afrique telle que définie par l'OMS, qui comprend aussi les pays arabes, leur nombre a plus que doublé sur la même période, passant de quatre à 10 millions.
Si cette tendance se poursuit", il y aura d'ici à l'an 2025 "75 millions" d'enfants obèses dans le monde, avertit l'OMS dans un document.
S'attaquer dès à présent à l'obésité des enfants est une occasion importante de réduire l'effet de maladies cardiaques, du diabète et d'autres maladies graves à l'avenir", a-t-on ajouté de même source.
Pour l'OMS, il n'y a pas de consensus à l'heure actuelle dans le monde sur les moyens d'empêcher l'obésité des enfants, et la Commission nouvellement créée a pour but de collecter les meilleures méthodes et pratiques dans ce domaine.
"Des experts sociaux, des spécialistes de la santé publique, des médecins et des économistes vont se réunir pour synthétiser les meilleures pratiques dans un plan cohérent", a ajouté l'OMS.
Ils ont pour mission de présenter un rapport final, dont les conclusions seront présentées à l'Assemblée mondiale de la santé, qui se réunit une fois par an à Genève.

SELON L'OMS

L'alcool tue 3,3 millions de personnes chaque année

L'ALCOOL tue 3,3 millions de personnes chaque année, soit plus que le sida, la tuberculose et la violence réunis, a averti l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui craint une aggravation de la situation.
Plus de 200 maladies sont liées à la consommation d'alcool, a précisé l'OMS. En 2012, l'usage nocif de l'alcool a tué 3,3 millions de personnes dans le monde, contre 2,5 millions en 2005, selon l'organisation qui déplore le manque d'action des autorités durant cette période.
Or, "au vu de l'accroissement de la population dans le monde et de l'augmentation prévue de la consommation d'alcool, la charge de morbidité imputable à l'alcool (...) pourrait encore augmenter" si pas plus de politiques de prévention ne sont mises en place, a mis en garde Oleg Chestnov, sous-directeur général du groupe Maladies non transmissibles à l'OMS.
Maladies infectieuses, accidents de la circulation, blessures, homicides, maladies cardiovasculaires, diabètes... 5,9 % des décès dans le monde (7,6 % chez les hommes et 4 % chez les femmes) sont liés à l'alcool chaque année.
Et la situation devrait empirer à mesure que des pays fortement peuplés voient leur niveau de vie augmenter.
Car si les pays riches (Amériques et Europe) restent les plus gros consommateurs d'alcool, la consommation a surtout augmenté ces dernières années en Inde et en Chine tandis qu'elle est restée stable dans les pays des Amériques, d'Europe et d'Afrique.
En 2012, la consommation mondiale équivalait à 6,2 litres d'alcool pur par personne âgée de plus de 15 ans. Un quart de cette consommation échappe au contrôle des autorités, mais ce taux est bien plus élevé dans les pays où la consommation d'alcool est interdite ou mal vue par la société, comme dans les pays de la Méditerranée orientale ou dans les pays d'Asie du sud-est.
Selon l'OMS, 48 % de la population mondiale n'a jamais bu d'alcool, et l'abstinence est plus fréquente chez les femmes que chez les hommes.

SELON LE CRA

Lancement prochain d'une campagne de collecte de sang au profit des Ghazaouis

UNE CAMPAGNE de collecte de sang sera lancée prochainement au profit des habitants de la bande de Ghaza, qui continuent à subir les agressions israéliennes, a annoncé à Alger la présidente du Croissant rouge algérien (CRA), Saida Benhabilès qui a précisé que «cette campagne est initiée par le CRA en coordination avec la Fédération algérienne des donneurs de sang (FADS), du ministère de la santé, de la population et de la reforme hospitalière et de l'ambassade de Palestine à Alger".
L'opération de collecte de sang sera lancée dans les prochaines 48 heures, au terme des réunions et contacts lancés par le CRA avec les parties concernées, a-t-elle souligné.
La présidente du CRA a affirmé qu'elle rencontrerait l'ambassadeur palestinien à Alger, en vue de déterminer les besoins des habitants de Ghaza et d'organiser d'autres opérations d'aides notamment l'envoi de médicaments et d'équipements médicaux.
Le président de la FADS, Gherbi Kaddour a indiqué que son organisation lancerait des appels au don de sang dans les différents medias, dans le cadre de cette campagne.
Le conseiller à l'ambassade de Palestine à Alger, Haithem Amairi a salué pour sa part "le soutien indéfectible" de l'Algérie au peuple palestinien, soulignant l'importance de cette opération en pareilles circonstances.
Au sujet des déplacés venus des pays du Sahel vers les régions du sud du pays, en raison de la situation qui prévaut dans cette région, Mme Benhabilès a rappelé les efforts fournis par les autorités algériennes pour la prise en charge de cette catégorie.
A cet effet, la présidente du CRA a relevé quelques "difficultés" dans la prise en charge de ces déplacés qui quittent souvent les centres d'accueil situés dans certaines wilayas du sud.
Elle a en outre annoncé l'organisation de camps d'été dans les wilayas côtières au profit de ces déplacés en vue de leur assurer bien-être et loisirs et les soumettre aux examens médicaux, tout en les sensibilisant à la nécessité de retourner dans leurs pays.
Elle a évoqué les aides offertes par le CRA aux habitants du Nord-Mali, annonçant l'envoi prochainement d'autres aides dont des denrées alimentaires et des médicaments.

Rendez-vous médicaux

* Xèmes Journées Internationales de Cancérologie de Constantine - 10 au 12 octobre 2014 à Constantine
* 2èmes journées nationales de diabétologie d'Ain Témouchent - 8 et 9 novembre 2014 à Ain Témouchent

Pages animées par Amina Azoune
aminazoune@yahoo.fr

SOS

Aidez le petit Ould Slimane Abdeslam

Agé à peine de deux années et demie, le petit Ould Slimane Abdeslam, originaire de Bordj Ménaïel, est atteint depuis l'âge de 10 mois d'une maladie rare, le syndrome d'activation macrophage (SAM) qui touche le sang. Son état, qui ne peut être pris en charge en Algérie, nécessite une greffe de la moelle osseuse. Hospitalisé régulièrement au CHU Nedir-Mohamed de Tizi Ouzou, le petit Abdeslam, a été hospitalisé à nouveau à l'hôpital Mustapha d'Alger. Aujourd'hui, le petit Abdeslam ne peut être sauvé qu'après une coûteuse prise en charge à l'étranger que les parents, avec un modeste revenu, ne peuvent prendre en charge. Toutes les démarches entreprises jusque-là pour son transfert à l'étranger sont restées vaines. C'est pourquoi un SOS est adressé aux plus hautes autorités du pays et aux âmes charitables afin de prendre en charge le cas du petit Abdeslam, qui a le droit de vivre comme les enfants de son âge. Pour tout contact, veuillez appeler son père Ould Slimane Mohamed au : (0661) 24.89.67.

Aidez le jeune Souici Mohamed Ramzi

Il a dix ans et pourtant il ne les fait pas. C'est que le petit Souici Mohamed Ramzi, qui est né le 29 mars 1999, est atteint de plusieurs maladies, et pas des moindres, et ce depuis son très jeune âge. Il est épileptique, cardiaque, présente des difficultés respiratoires, une scoliose et a du retard dans le langage. Ses parents demandent à toute âme charitable pouvant soulager leur fils de quelque façon que ce soit de leur venir en aide. Ils demandent ainsi une aide financière ou une prise en charge, mais disent privilégier plus la deuxième option pour venir, un tant soit peu, à bout des nombreuses maladies qui rongent le petit Mohamed Ramzi. Toute aide serait la bienvenue. Merci de contacter son père au : (06 62) 37.86.72

Tarek souffre en silence

Tarek, un garçon âgé de 9 ans, mais qui ne les fait pas, souffre d'une tumeur dans le dos qui l'empêche de marcher comme les autres enfants. Il a vraiment besoin de votre aide pour faire une opération. Sa maladie s'appelle spina bifida. Ses parents demandent à toute âme charitable d'aider leur fils. Ils demandent ainsi une aide financière et une prise en charge, mais disent privilégier plus la deuxième option. Toute aide serait la bienvenue.

Demande d'aide pour intervention chirurgical au niveau de la mâchoire maxilo faciale
N° de tél : 07.74.43.97.96
N° : CCP 199 34 16 clé 37

Agé de 3ans, Yasser, qui souffre du spina-bifida, doit subir une intervention chirurgicale par un médecin spécialiste en Tunisie. Désespérée, sa famille demande à toutes les âmes charitables de lui venir en aide pour les frais de l'opération. Dieu vous le rendra. Tél (0777) 26.46.19

-Homme et femme, âgés et hospitalisés, en besoin de couches pour adultes.
-Maman d'un enfant malade, cherche des couches pour enfants de type 6ème âge. Ils sollicitent toutes les âmes charitables afin de leur venir en aide. Prière d'appeler le numéro 0662 02 08 33

C'est un souci d'humanité et de charité, envers une jeune personne, physiquement souffrante depuis l'accident qui a bouleversé son existence, que j'invite humblement à examiner la présente requête que je vous adresse en son nom.C'est sur le chemin de l'école, au cours sa dix-septième année, que ma fille HAMZA Amira a été victime de l'effondrement d'un mur sur sa personne, et qu'elle subit depuis fort douloureusement, les séquelles du traumatisme occasionné.La thérapie préconisée en médecine, n'est pas complètement assurée localement, du fait de l'inexistence des solutions adaptées en vue de l'amélioration de sa difficile situation, et la prise en charge à l'étranger s'avère trop onéreuse face aux capacités mobilisées d'une très modeste famille.Aussi je sollicite de votre part, pour cet enfant, tout le soutien que vous souhaiteriez apporter sous toutes ses formes, Pour toute aide contacté son père au n 0799766277 ou 0777937833 ou 0791372261.

Femme âgée de 38 ans, vivant seul, sans ressources, ayant un bébé demande l aide pour acquérir du lait réf Biomil ou Célia 1er âgée dont le prix d achat atteint les 400 DA pour son bébé gravement malade contacter Mme Attalah Kheire cite « 300 logts bloc 24 nr 300 zone 10 mascara 29000 tel 0799 54 78 67 _ ccp nr 170 280 18 cle 90

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Cherche coiffeuse dans un salon de coiffure féminine (coiffure et esthétique) le Muguet A Said Hamdine

Tél : 021.60.24.25
0665.81.42.11

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J.H., dynamique, ponctuel, sérieux, cherche emploi chauffeur poids léger, agent de sécurité, réceptionniste, gardien coursier, caissier ou autre domaine. Etudie toutes propositions. Télé. : (0559) 86.85.37

Tech. Topographe, Longue expérience, réalisation + suivi de chantier Cherche emploi. Tél : (0551) 80 44 91

J.H., 30 ans, Magister en Sciences économiques. Option : analyse économique + Ing. d'État en planification, 3 ans d'expérience maîtrise français et arabe, cherche emploi dans l'enseignement (institut ou école privés). Tél. : (0552) 22.27.85.

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre. Tél., (0664) 52.12.40.

J. H., 26 ans ingénieur en G. Mécanique de l'école national polytechnique, métrise solidworks, fluent, visuel studio. Cherche emploi. Tél. : (0556) 83.38.87

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale. Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, èxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs. Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine. Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autre, cherche emploi à temps plein ou a mi-temps pour villas ou appartement ou autre. Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Télé. : (0551) 12.48.14.

J.H., Master gestion + B.T.S info, 02 ans d'expériences, cherche emploi dans domaine ou autres, Alger environs. TEL. : (0556)83.25.11.

J. H., cherche emploi comme jardinier où agent de sécurité à Alger-Centre Tél. : (0775) 75.82.13

Père de 6 enfants cherche emploi comme chauffeur, ayant permis de conduire catégorie lourd N° de tel : 0790 88 71 47

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée. Tél. (0776) 01.25.27

J. homme dynamique, sérieux, ponctuel, cherche emploi chauffeur, poids léger «B» coursier, agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste ou autre domaine, libre de suite. Tél. : (0561) 84.47.24

J.H., cherche emploi comme gardien, agent de sécurité ou autre, environ Alger. Télé : (0664) 06.77.51

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite. Tél. : (0790) 62.40.19

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54

A louer

Loue local 160 M2 à Châteaux Rouge II Eucalyptus

Tél : (0552).41.16.38

ECHANGE

Echange terrain 180 m2 avec permis de construire R+2 dans coopérative à Bou Ismaïl clôturé + APPT F4 116 m2 clôturé avec poste de garde à Koléa, contre habitation, (villa), à Alger.

Tél : (0550) 38.63.46

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

Tel : 0550.70.58.78

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

ACHAT

Achat chaudièrres , meubles usées et materiels d'occasion.

TéL : 0770 34 29 73

Vend

appartement F3 avec acte livret foncier Ouad El-Alleïg Centre-ville.

Tél: (0561) 34.38.30

Pour vos soirées Dj-Izak vous anime

mariages – fiançailles – circoncisions…
Téléphone : (0559) 53.48.62
Téléphone : (0558)47.11.85
E-mail : izak-dj@gmail.com
www.facebook.com/dj.izakdz

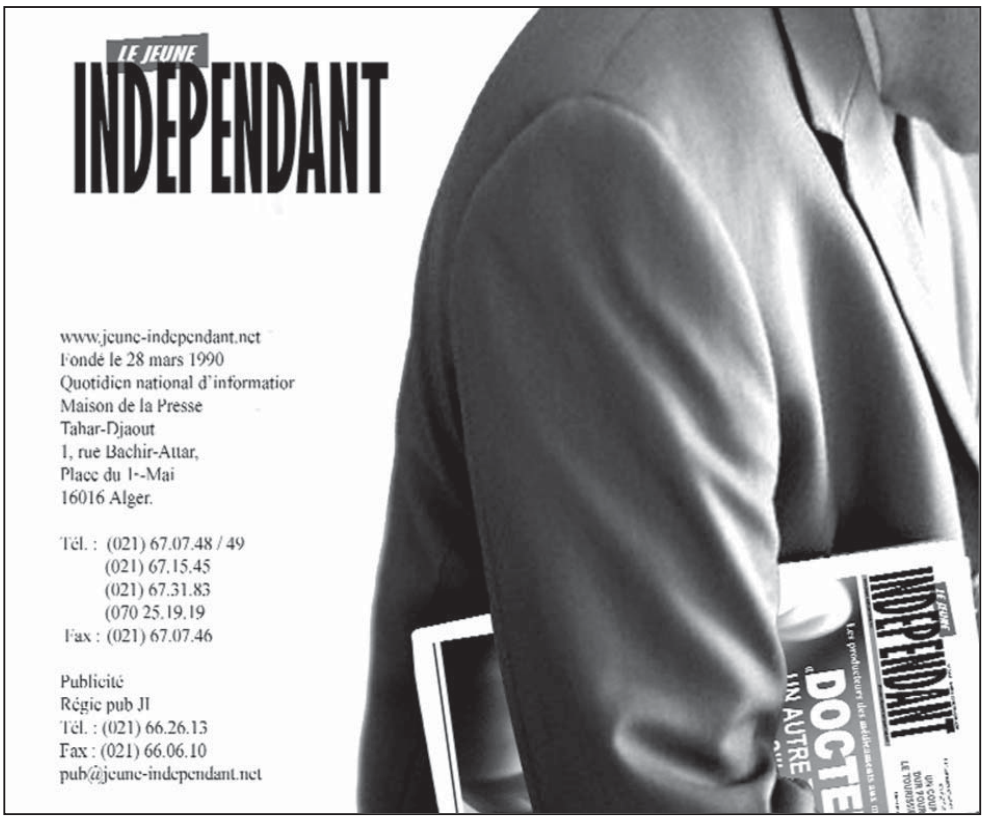
Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au **(0779)15.09.25.**

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI

Directeur de la publication
Directeur de la Rédaction
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
grand boulevard cité Seghir, promotion Aït Abbas n° 3 Béjaïa 2e étage.
Tél. : (034) 20.59.97
Fax. : (034) 20.59.97
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2014
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Les astuces beauté pour bien commencer l'été

L'été pointe le bout de son nez. Chassez les mauvais souvenirs de l'hiver et redécouvrez quelques bonnes habitudes. Soins du corps, du visage, minceur, maquillage... La redac' beauté vous dévoile les astuces pour bien commencer l'été à tous points de vue !

1. Je fais une cure détox

Pour bien commencer l'été, il faut d'abord se débarrasser des kilos de l'hiver. Pour ce faire, dites stop aux aliments gras et concoctez-vous des repas light. Profitez de l'abondance de fruits et légumes estivaux. Leurs propriétés anti-oxydantes permettent à l'organisme d'évacuer les toxines accumulées au cours de l'hiver. Après quelques jours, votre teint sera plus lumineux et votre corps plus léger.

2. Je renouvèle ma peau

Froid, pluie, manque de soleil... Voici les ennemis de la peau en hiver. Résultat : à l'arrivée de la belle saison, votre épiderme est terne et sec.
Donnez-lui un nouvel éclat. Offrez-vous un gommage pour éliminer les cellules mortes et régénérer la peau en surface. Consommez des aliments riches en carotène (carottes, mangues, abricots...) et en vitamine E (chou rouge, amandes...) pour stimuler le bronzage en vous protégeant des UV. N'oubliez pas de vous hydrater en appliquant chaque jour une crème nourrissante.

3. Je fais du sport en plein air

Il fait beau et les journées sont plus longues. En été, les conditions sont idéales pour faire du sport à l'extérieur.
Tennis, cyclisme, course à pied, il y beaucoup d'activités que vous pouvez pratiquer en plein air. En plus des bienfaits d'un entraînement dans une salle de gym (perte de poids, renforcement musculaire...), elles sont bénéfiques pour le moral et stimulent votre vitalité.

4. Je prépare mes cheveux au soleil

Quand les belles journées arrivent, la tentation de lézarder au soleil est irrésistible.



Problème : les UV représentent un danger pour notre chevelure, car ils interfèrent avec la production de kératine. Pour conserver des cheveux brillants, suivez ces petites astuces. Consommez des aliments riches en vitamine B, fer et zinc (céréales, poissons...). Surtout à la mer, lavez vos cheveux avec soin et nourrissez-les avec un masque après le shampooing. Vous trouverez également des soins spécifiques en grandes surfaces, pharmacies et parapharmacies.

5. Je prends soin de mes pieds



Sandales, spartiates, tongs, faites place aux chaussures d'été ! Mais attention, avoir de jolis pieds est impératif. Adoptez quelques bonnes habitudes. Une ou deux fois par semaine, faites un gommage pour éliminer les cellules mortes. Vous pouvez aussi gommer les zones les plus épaisses (notamment les talons) à l'aide d'une pierre ponce. Le soir, tartinez abondamment vos pied avec une crème hydratante. Il ne vous restera plus qu'à polir vos ongles et à appliquer un vernis dans les couleurs de l'été.

6. Je m'hydrate

Vous l'aurez sans doute compris. La règle la plus importante en été est de bien s'hydrater. Parce que quand les températures montent, notre corps transpire plus. Il faut compenser les pertes en buvant au moins deux litres d'eau par jour. Boire aide aussi à évacuer les déchets de notre organisme et à drainer les tissus. Le résultat ? Une peau plus fraîche, élastique et une silhouette affinée.

7. Je m'offre une épilation impeccable



Voici un principe auquel on ne peut pas déroger. Quand on porte un débardeur, des shorts ou un maillot de bain, il faut être épilée à la perfection. Comment obtenir une épilation sans défauts ? Avant de vous épiler, préparez votre peau avec un gommage. Non seulement il élimine les cellules mortes, mais il permet aux poils incarnés de sortir. Evitez des vous exposer au soleil si l'épilation vous a causé des irritations. Et pensez à bien hydrater les parties du corps que vous avez traitées.

8. J'allège mon maquillage

En été, le visage a envie de fraîcheur. Alors, quelques modifications s'imposent dans votre beauty routine. Changez de crème par rapport à l'hiver pour en choisir une à la texture plus légère. Evitez de trop vous maquiller. Préférez le fond de teint en poudre au compact et ne chargez pas non plus vos lèvres. Un gloss suffit. Jouez plutôt avec vos yeux en misant sur les couleurs tendance, comme le bleu, le violet et le vert d'eau.

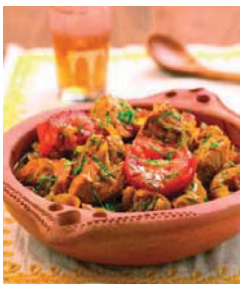
Le petit déjeuner: un moyen de lutte contre le surpoids



Vous pensez qu'en sautant votre petit déjeuner, vous allez perdre plus de poids? Détrompez-vous car, au contraire, une telle habitude réduit l'efficacité de vos efforts pour perdre du poids! Je vous explique: en sautant le petit déjeuner, votre métabolisme ralentit puisqu'il n'a pas d'énergie pour entamer la journée… Or, le métabolisme est la force motrice du processus de perte de poids!
Deuxièmement, manger un petit déjeuner permet d'éviter le grignotage (notamment en évitant ces petits gâteaux si tentants mais si caloriques), ce qui est bénéfique pour le contrôle de notre poids. Manger un petit déj permet également de même de manger plus sainement en instaurant la prise des repas plus régulièrement et à des heures régulières.
Enfin, il est prouvé que chez les personnes réalisant un régime, zapper le petit déjeuner a pour conséquence l'intensification de la sensation de faim et peut même conduire à une réduction de l'efficacité de la perte de poids. Et les scientifiques le confirment: les personnes qui mangent des petits déjeuners régulièrement sont moins susceptibles de souffrir de surpoids et d'obésité.

MAKFOUL (VIANDE AUX OIGNONS ET TOMATES)

Ingrédients



- 500g de viande de mouton
- 3 oignons
- 4 tomates
- 2 c à s de smen
- ½ c à s de gingembre
- ½ c à s de cannelle
- ½ c à s de poivre
- ½ botte de coriandre hachée
- Sel
- Un verre à thé d'huile d'olive

Préparation:

1. Faire revenir les morceaux de viandes dans un peu d'huile et de smen.
2. Ajouter les rondelles d'oignons, le poivre, le sel, le gingembre et la cannelle.
3. Laisser revenir pendant 15 minutes.
4. Verser dessus un demi-litre d'eau et laisser cuire pendant 55 minutes.
5. Avant d'éteindre le feu ajouter les rondelles des tomates et la coriandre hachée.
6. Servir chaud votre makfoul.

TARTE AUX POMMES

Ingrédients :

Pour la pâte :
- 250 g de farine
- 125 g de beurre
- 80 g de sucre
- 1 œuf
- 1 pincée de sel

Pour la garniture :
- 3 pommes de taille moyenne
- le jus d'un citron
- Sucre et cannelle pour en saupoudrer la tarte
- 5 c à s de confiture d'abricot (ou autre), pour donner une brillance à la tarte

Pour la compote de pommes :
- 3 pommes de taille moyenne
- 1 c à s de miel

Préparation :

Pour la pate

1. Prendre un saladier mettre dedans le beurre ramolli,
2. rajouter le sucre, la farine et la pincée de sel,
3. bien écraser avec les doigts pour obtenir une belle pate



sablée.
4. Rajouter l'œuf, rassembler le tout rapidement et former une boule.
5. Couvrir avec un film et laisser au frais pendant 30 mn.

Pour la comporte :

1. Peler, laver puis couper les pommes en petits morceaux.
2. Les mettre à cuire pendant 15 min dans 1/2 litre d'eau (ou plus) avec la c à soupe de miel.
3. Mixer le tout pour obtenir une compote.

Pour la garniture :

1. Peler les pommes, les couper en deux,
2. retirer le cœur avec les pépins avant de les trancher
3. les arroser de jus de citron pour empêcher qu'elles ne s'oxydent.
1. Prendre une plaque de cuisson, mettre dessus du papier de cuisson
2.étaler la pâte, piquée avec une fourchette
3. verser la comporte de pommes.
4. Dresser les lamelles de pommes selon votre gout
5. Parsemer d'un mélange de sucre et cannelle avant d'enfourner
6. Faire cuire à 180 - 200° C pendant 30 (ou plus selon la puissance de votre four)
7.Après cuisson, faire chauffer dans une casserole environ 5 cuillère à soupe de confiture d'abricot puis la répartir uniformément à l'aide d'un pinceau sur la tarte pour lui donner un aspect brillant

Coucou les filles svp je cherche une bonne esthéticienne pour l'épilation mais au niveau du golf et merci de me répondre

LA SOLUTION DE DEUX ETATS EST UN MENSONGE

Israël : l'inévitable chute du régime d'apartheid (3e partie)

par *André Chamy*

Sur le plan militaire, bien qu'Israël avec l'aide des États-Unis et de leurs alliés cherche à trouver une solution devant l'impasse posée par le cas Hezbollah, par l'Iran et même par la Syrie, il apparaît cependant évident que la solution armée n'est plus valable, car malgré ses multiples campagnes l'État hébreu n'a pas davantage le sentiment d'être plus en sécurité.



Bien au contraire, le curseur du Hezbollah se place de plus en plus haut, obligeant Israël à miser des milliards de dollars sur l'armement le plus sophistiqué, notamment un bouclier anti-missiles qui couvrirait tout son territoire. Cette solution ne semble pas inspirer confiance aux militaires israéliens, car peu fiable. Ceci d'autant qu'en l'absence de renseignements suffisants sur la capacité de nuire de leurs « ennemis » les soldats israéliens se trouvent désarçonnés.

Le Hamas semble suivre l'exemple du Hezbollah dans son organisation et dans sa stratégie d'imposer les conditions d'une guerre asymétrique, obligeant l'armée israélienne à modifier totalement son armement, son entrainement, voire même la préparation psychologique de ses soldats.

La course aux armements ne ferait pas l'affaire devant la nature des guerres à laquelle il devra faire face, en l'occurrence la guerre asymétrique, coûteuse, génératrice de « bavures », et particulièrement néfaste pour son image dans l'opinion, sans oublier le fait qu'elle met en valeur l'adversaire qui empêche la réalisation des objectifs, lui attirant l'admiration et le respect de la population.

Israël est-il en mesure de comprendre que la solution est ailleurs ? Il est le seul à pouvoir faire enfin cette analyse, car jusqu'à présent il étendait son territoire en grignotant au fil des années ceux des autres. L'annexion du Golan, de Jérusalem Est, et la confiscation des terrains et des maisons palestiniens illustrent cette politique expansionniste.

Les assassinats ciblés et les bombardements n'ont fait qu'augmenter la révolte qui devient de plus organisée et a même réuni des militants qui se voulaient jusqu'alors neutres.

La question qui est actuellement posée est de savoir si Israël peut continuer de vivre dans un contexte de plus en plus complexe, sans perspective à venir quant à une issue viable. L'on en est réduit à utiliser de vieux remèdes tels que la manipulation de quelques hommes politiques de la région peu scrupuleux, ou à actionner ses réseaux d'espionnage, ou encore à recourir à des excès verbaux, menaçant tous les jours les pays de la région de les anéantir ou de les effacer de la carte.

Actuellement l'Administration Obama doit adopter des positions qui lui permettent de sortir du piège proche-oriental qu'elle a sous-estimé au cours des dernières décennies. Après avoir commandé la dernière guerre de 2006 aux Israéliens, les États-Unis sont obligés de les inciter à envisager un autre avenir. Le problème est de savoir jusqu'où aller avec l'État hébreu dont les dirigeants ne cessent de ridiculiser leurs émissaires James Baker, George Mitchell et dernièrement John Kerry. Le lancement des projets de colonisation et de construction à Jérusalem Est au moment précis où ceux-ci arrivaient en Israël pour parler de paix reste un modèle de cuisante humiliation publique.

De son côté Hillary Clinton a déclaré devant l'American Israel Public Affairs Committee (AIPAC) au mois de mars 2010 qu'Israël se doit actuellement de « prendre des décisions difficiles mais nécessaires » afin de pouvoir par la suite instaurer la paix. « La situation actuelle ne peut pas durer longtemps, a-t-elle encore affirmé, elle n'engendrera que la violence et encouragera des aspirations irréalisables ». Clinton a rappelé que le statu quo actuel renforce « les extrémistes », qui prétendent que la paix est impossible, et ne fait qu'affaiblir ceux qui soutiennent l'idée d'une coexistence

La secrétaire d'État de l'époque a évoqué la relance des pourparlers entre Israël et les Palestiniens. Elle a proposé la médiation des États Unis, qui devraient jouer un rôle important dans les premiers contacts. Mais elle a souligné qu'ils ne pourraient pas en revanche imposer une solution, « les deux camps devant eux-mêmes régler leurs litiges » .

Il se trouve que cette règle s'est vite dissipée, car devant l'arrogance du gouvernement israélien, les États-Unis exercent des pressions sur Mahmoud Abbas —président palestinien sans mandat et sans légitimité— pour accepter de négocier sans condition préalable. Comment peut-il parvenir à un quelconque accord s'il est dénué de toute crédibilité ?

Les révélations de John Bolton

Au-delà des déclarations de principe, le discours recèle une crainte certaine quant à l'avenir, car les États Unis sont conscients malgré tout de perdre du terrain. Ils doivent se préparer à un avenir où les centres de décisions et le profil des grandes puissances changent.

Le très pro-israélien John Bolton, ancien ambassadeur des États Unis à l'ONU, n'a-t-il pas déclaré à la fin du mois de mars 2011 que les États-Unis exerceraient des pressions sur Israël pour le dissuader d'attaquer l'Iran, car ils considèrent comme acquis la transformation de l'Iran en puissance nucléaire. Cette déclaration a été faite sur les ondes de la radio de l'armée israélienne .

Bolton poursuivait en précisant que le président Obama croit pouvoir régler le problème du Proche-Orient en réglant le problème palestinien, ce qu'il considère comme une erreur grave, car la source de conflit serait selon Bolton le projet nucléaire iranien et le soutien iranien aux mouvements de résistance, qu'il qualifie de terroristes.

Enfin, Bolton va plus loin dans son analyse en indiquant que « la divergence entre Washington et Tel-Aviv ne provient pas d'un problème de colonisation à Jérusalem-Est, mais de la vision d'Obama sur le rôle d'Israël dans la région… » Cette phrase n'est pas anodine, car de deux choses l'une : soit les États-Unis sont en train de changer de vision sur la région du Proche-Orient, auquel cas le rôle d'Israël pourrait changer, soit Bolton entend inciter les Israéliens à être plus radicaux dans leurs discussions avec Washington pour les persuader de continuer à soutenir leur politique coûte que coûte.

Les États-Unis finiront par privilégier leurs propres intérêts qui ne sont pas toujours calqués sur ceux des israéliens.

Aucune déclaration états-unienne n'est venue conforter les annonces de Bolton, mais il n'en reste pas moins que la politique du président Obama semble se diriger vers un apaisement encore timide des tensions dans la région. Son Administration, tout en gardant un ton très vif à l'égard des piliers de « l'Axe de Refus et de Résistance » , n'a pas cessé de négocier avec eux soit par voie officielle soit par voie officieuse.

Au départ, les émissaires vers la Syrie faisaient des allers-retours aussi bien pour discuter avec elle de l'avenir de la région que pour passer des messages aux Iraniens, avec lesquels d'autres canaux sont également ouverts. Actuellement c'est le contraire qui se produit puisqu'on passe par l'Iran pour envoyer des messages au président el-Assad. L'on parle déjà de négociations directes sur la sécurité du Golfe, de la situation en Irak et en Afghanistan.

Les Israéliens le savent parfaitement et sont donc en droit de se demander s'il ne s'agit pas de la fin de leur rôle de gendarme dans la région.

La posture états-unienne tendant à faire baisser les tensions a fait par exemple que la mise en marche de la centrale nucléaire de Bouchehr se fasse sans difficultés majeures avec l'aide des Russes. Pendant ce temps le même Bolton donnait à Israël d'abord huit jours et ensuite trois jours pour attaquer l'installation en question avant que les Russes ne l'aient chargée en combustibles nucléaires. Israël n'a pas attaqué, et les États-Unis non plus. Aujourd'hui, tout se négocie !

Personne n'a intérêt à enflammer le Golfe arabo-persique, et même au-delà. L'accession de l'Iran à l'énergie atomique intervient alors que la République islamique est sous le coup d'au moins six résolutions du Conseil de sécurité de l'Onu, dont quatre assorties de sanctions, contre son programme nucléaire soupçonné de dissimuler des objectifs militaires. À ce jour aucune preuve n'a été fournie pour étayer les fameux soupçons.

En tout cas, cette installation démontre l'inefficacité des sanctions, qui auraient été allégées pour exclure cette centrale de leur champ afin de permettre à la Russie de la livrer avec son combustible pendant dix ans. En réalité les échanges avec la Russie n'ont jamais cessé.

D'ailleurs, immédiatement après la quatrième série de sanctions, la Russie s'était interrogée sur le coût de ces sanctions sur son économie. Tel a été le cas de la Chine. Cette situation a amené certains responsables politiques états-uniens à préconiser pas moins que des sanctions contre la Chine et la Russie concernant des investissements faits par ces deux grandes puissances dans le domaine de l'énergie .

Selon les responsables iraniens, particulièrement le vice-ministre du Pétrole iranien Hossein Negrkar Shirazi, la Chine est devenue le premier partenaire économique et commercial et pèse près de 40 milliards dans le secteur de l'énergie ..

(suivra)

LA SOLUTION DE DEUX ETATS EST UN MENSONGE

Israël : l'inévitable chute du régime d'apartheid (4e partie)

par André Chamy

Cette situation ubuesque où l'on voit la Chine voter des sanctions qu'elle sait ne pas vouloir respecter, a fini par inciter les États-Unis à envoyer le conseiller spécial au secrétariat d'État chargé des questions de non prolifération nucléaire, Robert Einhorn (Special Advisor for Nonproliferation and Arms Control), pour inciter la Chine à appliquer les sanctions votées contre l'Iran en raison de son programme nucléaire.



Einhorn a déclaré que la Chine doit savoir qu'en sa qualité de membre permanent du Conseil de sécurité, elle a des responsabilités. Il a poursuivi en disant que les Chinois font valoir des priorités de sécurité par rapport à leurs besoins énergétiques, mais qu'en réalité ils surévaluent ces besoins.

Des sujets de discorde, ou Yalta entre l'Orient et l'Occident

La politique israélienne actuelle semble naviguer à vue. Les options militaires ne sont certes pas écartées, mais le risque est grand. L'échec n'est pas permis. La certitude quant aux résultats n'est pas assurée. En revanche, les options de paix s'imposent de plus en plus en raison de cette incertitude. Comme à l'accoutumée, comment faire la paix alors qu'on ne connaissait que le langage de la guerre pour imposer aux ennemis des paix déséquilibrées ? Refuser la paix proposée/imposée reviendrait à supporter des guerres interminables.

Jusqu'à présent l'on peut dire que la stratégie israélienne dans la région s'identifiait au principe de la chèvre édicté par Kissinger. Ce dernier indiquait qu'il a appris les principes de la négociation en politique d'un rabbin qui lui a raconté l'histoire d'une chèvre. Un homme avait acheté une chèvre qui incommodait le voisin par son bêlement. Ce dernier ne tarda pas à protester et à menacer le propriétaire de la chèvre pour l'inciter à s'en débarrasser. Or, le propriétaire de la chèvre la déplaça pour la mettre sous la fenêtre de son voisin. Ce dernier constatant que le propriétaire ne craignait rien, indiqua que le bêlement était supportable, mais que l'odeur ajoutée au bruit n'était plus supportable. C'est ce que voulait le propriétaire de la chèvre, lequel finit par imposer la présence de cette bestiole chez lui.

Il se trouve que depuis les années 40, « la chèvre » israélienne ne cesse de prendre de la place. Elle occupe une terre en chassant les propriétaires de leurs maisons, elle annexe leurs territoires, et finit par s'installer où bon lui semble, alors que les « voisins » avaient fini par accepter sa présence et admettre une cohabitation pacifique. Pouvaient-ils continuer de supporter de telles humiliations au quotidien ?

La tension est à son comble depuis des années, mais encore plus depuis quelques mois. Les solutions politiques semblent être fermées et les traitements militaires sont plus qu'aléatoires. Quelle solution envisagée et qui pourra l'offrir ?

Il ne reste qu'une solution aussi sidérante qu'elle soit, la disparition du modèle israélien. Que l'on ne se méprenne pas sur cette formule, il ne s'agit pas de la disparition des juifs. Les sionistes ont toujours voulu confondre leur idéologie ségrégationniste avec leur religion.

Le modèle israélien n'aura d'autre choix que de suivre l'exemple de l'apartheid, qui a nié l'existence de l'humanité des noirs de l'Afrique du Sud, et a fini par disparaître en laissant place à un nouvel État qui accepte ses citoyens quelle que soit leur couleur ou leur religion.

Israël nie au fond de lui-même l'humanité au peuple palestinien. Le traitement réservé aussi bien à ceux dénommés « les Palestiniens de 1948 » qui vivent à l'intérieur du territoire dit israélien , qu'à ceux vivant dans les autres zones ne laisse aucun doute sur le mépris affiché à ces vies humaines qui souffrent de génération en génération.

L'idée d'un État palestinien dans les territoires occupés est non seulement non viable, mais elle est surtout absurde. Comment faire relier deux morceaux de territoire séparés de territoires israéliens sans laisser place aux tensions ? Comment faire vivre un État qui ne peut même pas respirer sans passer par les Israéliens et sans compter sur l'étranger, car il est démuni de ressources, et puisque même son eau a été détournée pour irriguer l'agriculture israélienne.

Un seul État sur l'ensemble de la Palestine reste la seule idée juste, viable et raisonnable. Cet État ne pourra qu'être laïque, et ne pourra qu'embrasser l'ensemble de ses citoyens musulmans, chrétiens ou juifs. Ces religions ne sont pas des nations, mais des fois censées rassembler au lieu de diviser. Israël ne pourra continuer d'être une terre d'accueil des juifs du monde entier.

Le jour où les juifs, cette fois, auront compris qu'être juif n'est pas une identité nationale, mais une conviction religieuse qui reste dans le domaine du personnel voire de l'intime, ils auront contribué à créer une présence pacifique dans le monde entier, et n'auront plus d'inquiétude pour leur sécurité.

Ce sentiment d'insécurité qui semble justifier selon les Israéliens toutes leurs exactions est à imputer à la nature de cet État. C'est parce qu'il a exclu, éliminé, et nié les autres qu'il est devenu haïssable. Il n'est pas haï parce qu'il accueille des juifs, mais parce qu'en accueillant les juifs du monde entier il fait comme si les autres n'existaient pas.

C'est la structure mentale et idéologique qui doit changer, en comprenant que c'est le sionisme qui a nui aux juifs. Ces derniers ont été pour l'essentiel instrumentalisés par le mouvement sioniste qui confond de manière délibérée judaïsme et sionisme. C'est ainsi que chaque critique contre Israël est taxée de « propos antisémite » ! Selon Bernard Henri Levy l'antisionisme est le bout du nez de l'antisémitisme.

BHL n'est que l'un des porte-parole du mouvement sioniste. Il exprime un dogme véhiculé depuis des décennies afin de permettre au mouvement sioniste de réaliser une sorte d'OPA sur l'ensemble des juifs dans le monde.

Les failles du système même à l'intérieur de la communauté juive vivant en Israël montrent ses limites, puisque le régime ségrégationniste se pratique également à l'encontre des juifs d'Afrique. Tous les jours de nouveaux faits sont révélés sur ce racisme anti noir-juif !

Ce système ne pourra donc que disparaître à l'instar de l'apartheid qui a fini par laisser place aux autochtones sans jeter à la mer les blancs ayant colonisé par le passé l'Afrique du Sud.

Frederik de Klerk, dernier président blanc de l'Afrique du Sud, est celui-là même qui mena les réformes qui mirent fin à la politique d'apartheid en 1991 et les négociations constitutionnelles avec le Congrès national africain de Nelson Mandela qui aboutirent au premier gouvernement multiracial du pays.

Israël aura-t-il son de Klerk et son Mandela ?

Pour le moment rien n'est moins sûr, mais c'est en se sentant acculé à l'ouverture et à la négociation réelle que l'appétit viendra. Il faudra d'abord abandonner l'idée stupide, injuste et irréalisable de deux États sur le même territoire.

Israël ne pourra pas agir comme il le fait actuellement, en mettant la main sur des réserves de pétrole et de gaz, sans risquer de provoquer des conflits avec son entourage. La même question se pose sur l'eau, sur les annexions déguisées, et sur les intrusions incessantes qui ne sont dues qu'à la nature du régime. Il s'agit d'un problème lié à la cause d'existence de cet État.

Quand il aura perdu son intérêt pour ses « souteneurs », et qu'il ne pourra plus assurer la sécurité qu'il a toujours promise à ses nouveaux arrivants, et que ses frontières ne seront plus extensibles, comme il le croyait jusqu'à présent, peut-il continuer de vivre ?

La menace du nucléaire israélien

Israël est considéré comme la sixième puissance nucléaire par ordre d'importance —bien que « non déclarée »—. L'ambiguïté maintenue par ses différents gouvernements concernant la « bombe juive » (sic) s'est pourtant peu à peu dissipée, et la question n'est plus de savoir si Israël possède des armes nucléaires, mais quelle est la place de cet arsenal dans sa stratégie régionale.

En Israël, les autorités utilisent toujours le conditionnel lorsqu'il s'agit de la bombe ou des armes chimiques et biologiques. Elles évoquent l' « option nucléaire » et répètent à satiété qu'« Israël ne sera pas le premier à introduire les armes nucléaires au Proche-Orient », même si elles ajoutent que « l'État juif ne sera pas, non plus, le deuxième à le faire »... Et on laisse à tout le monde le soin de deviner la signification de ces paroles énigmatiques.

Cette ambiguïté n'a pas disparu, même après les révélations alarmantes d'un technicien israélien qui avait travaillé à la section où l'on produit du plutonium, à la centrale nucléaire de Dimona (dans le Néguev). Après les révélations de Mordechai Vanunu dans le Sunday Times chercheurs et experts ont estimé qu'Israël possédait effectivement entre cent et deux cents bombes atomiques, y compris des bombes thermonucléaires et à neutrons. Il sera enlevé par les services secrets israéliens en Italie et condamné à dix-huit ans de prison. Comme il l'a proclamé durant son procès, il voulait alerter l'opinion israélienne, mais celle-ci n'a pas voulu entendre son message, préférant le considérer comme un traître.

L'ambiguïté représente une composante de la Défense nationale du pays, dont la tâche est censée être dissuasive, à côté d'une armée forte et d'armes ultramodernes. Elle fut respectée au cours des années, à quelques exceptions près. Ainsi, un an après la guerre d'octobre 1973, le président Ephraïm Katzir déclarait : « Israël possède un potentiel nucléaire » . Quand il a accédé au poste de Premier ministre à la suite de l'assassinat d'Itzhak Rabin, Shimon Pérès, le père de la bombe, s'est adressé au monde arabe : « Donnez-moi la paix et je renonce au nucléaire » Dans son livre Le Nouveau Proche-Orient , il s'écarte de la position officielle israélienne et affirme que la centrale de Dimona a été construite dans un but dissuasif.

(suivra)

By Kamel Dynamite

Pour vos réactions : kameldynamite@yahoo.fr



LE JEUNE INDEPENDANT
N° 4930 - SAMEDI 6 CHAOUAL 1435
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



Le p'tit coin des Art'tristes

L'ARTISTE OÙ L'ART EST TRISTE

Honoré de Balzac a défini l'artiste comme suit : « L'artiste est une exception : son oisiveté est un travail et son travail un repos ; il est élégant et négligé tour à tour ; il revêt à son gré, la blouse du laboureur, et décide du frac porté par l'homme à la mode ; il ne subit pas les lois :il les impose. Qu'il s'occupe à ne rien faire, ou médite un chef d'œuvre, sans paraitre occupé ;qu'il conduise un cheval avec un mors de bois, ou même à grands guidesles quatre chevaux d'un britshka ;qu'il n'aie pas vint cinq centimes sur lui, ou jette de l'or à pleines mains, il est toujours l'expression d'une grande pensée et domine la société. De cette doctrine se déduitun aphorisme européen : Un artiste vit où il peut,...comme il veut. «

Il a dit ça lui qui a vecu au 18éme siécle et la définition réste toujours exacte et valable à mon avis mais pas pour les tiermondistes et les peuples oprimés où les libértés sont restreintes et ne cessent de subir des atteintes où l'artiste vit et si on le laisse et comme il peut.

Combien d'artistes ont été tués ou emprisonnés ou exilés ou torturés et mutilés de Victor Jara au Chili, en Syrie, en Afrique du Sud, dans les pays arabes en général et là où les dictateurs reignent ?

Chez nous, des artistes pour leurs opinions ont été arrétés et emprisonnés après l'indépendance. Combien d'artistes ont été écartés, esseulés, isolés, mis hors circuit et etoufés parce que tout simplement ingérables, incontrolables par les petits esprits, les larbins et les spécialistes de la brosse ? L'histoire nous le dira.

Le 8 de ce mois fut célébré la journée de l'artiste. Comme d'habitude les mêmes fonctionnaires, j'allais dire, ont été invités à la fête. Je voulais avoir les avis d'artistes sur cette journée. Fateh qui a fait partie du groupe Onb m'a déclaré : « Que cette journée donne droit à l'artiste algerien tout ce que dont l'artiste du monde benefecie comme les assedic, retraire, carte d'assurance… «. Khaled Louma, une des tres rares belles voix radio, leader et chanteur du fameux groupe rock algérien qui a marqué son passage sur la scéne musicale algérienne : T34 dit: «La culture officielle carresse ses petits chats ou chiens, ceux qui mangent dans sa main ! «

Chez nous, les artistes professionnels, c'est-à-dire ceux qui ne vivent que de leur art et non ceux qui ont une paie dans une charika et qui ne s'adonnent à leur art qu'occasionnellement ou quand des billets de banque sont mis en jeu, les premiers donc , du moins certains d'entre eux, sont soit recrutés par des organismes d'art comme les théatres, les maisons de jeunes, orchestres et les radios.

Ils exercent ainsi leur art et assurent leurs fins de mois. Il y a les laisser pour compte qui doivent survivre en faisant des efforts moraux et des crédits par ci par là et il y a ces artistes pro qui gagnent aisément leur vie parcequ'ils ont un potentiel ou parce que leur art marche et il y a ces pro qui gagnent aussi leur vie aisément mais non pas parce que leur art marche ou rapporte mais parce qu'ils rapportent à ceux qui les font travailler. Dans tous les cas les pro autonomes s'ils ne sont pas dans une cooppérative aussi, n'ont aucune couverture sociale ni retraite.

La carte Chiffa leur a été promise. On a vu combien d'artistes mourir dans le dénoument le plus total. Combien de bon artistes de talents et de renom ont gouté à la misére ?

De tous les arts qui éxistent à travers le monde seuls La chanson et l'actorat sont plus exércés chez nous parce qu'on croit qu'ils ne nécéssitent ni formation ni niveau d'instruction, ni culture générale, ni hata, ni classe, ni voix, ni savoir, ni, ni ni… Dés que quelcun ne trouve quoi faire, il se lance dans la chanson. Il enregistre pour trois fois rien, n'importe quoi, n'importe comment et le voilà connu si la chance lui sourit ou s'il chante un sujet d'actualité. Il y a ceux qui vont vers l'audiovisuel et se voient acteurs sans aucune formation, ni talent ni capacité aucune.

Avec de la maarifa ou par manque d'éffectifs, ils sont distribués et vous les voyez dans les pubs, les films, les téléfilms, les sitcoms, les plateaux de télé et même dans vos soupes. On a alors des acteurs sans expréssion aucune, sans jeu et de là des productions audiovisuelles d'un niveau bas même si beaucoup tantent tant bien que mal de copier les séries turques en vogue.

Et puisque les productions audiovisuelles sont en constante augmentation n'importe qui se met à réaliser n'importe quoi et ce n'importe comment poussant ainsi le septiéme art et l'audiovisuel en général vers la plus haut niveau de la médiocrité. On oublie qu'il y a des gens autres que les algériens qui risquent de nous regarder et de nous juger… qui nous ont déjà classés.

Le 8 Juin est la journée de l'artiste. Je rends hommage aux grands artistes algériens de tous les temps qui ont propulsé leur art et l'art en général et *Allah yerham* ceux qui nous ont quittés à jamais (Nora récement) d'une mort naturelle et ceux qui ont été tués lors de la décenie rouge dontg voici la liste non exhaustive établie grâce à Adjouad Algérie Memories que gére mon ami Nazim Makbel, le fils du journaliste Said Mekbel (*Messmar jha*) lui aussi tué dans cette période : **Medjoubi Azzedine** 13.02.95 Directeur du Théatre d'Alger. **Alloula Abdelkader** 10.03.94 Homme de Théâtre et directeur du théâtre d'Oran. **Amara Lila et Bachir** 14.08.95 chanteuse Kabyle à Tixraine. **Assellah Ahmed et Rabah** 04.03.94 Directeur des Beaux Arts d'Alger et son fils. **Cheb Azziz** (Bechiri Boudjémâa) 20.09.96 chanteur Constantinois. **Matoub Lounes** 25.06.98 chanteur Kabyle. **Cheb Hasni** (Hasni Chakroun) 29.09.94. **Rachid Baba Ahmed** (Rachid et Fethi), 15.02.95, auteur compositeur et producteur. 14 février 1994, **Aziz Smati** est grièvement blessé par balles. Atteint au rachis, il restera paraplégique. 21 février 1994 : **Joaquim Grau, dit Vincent**, propriétaire de la librairie des Beaux-arts de la rue Didouche Mourad est assassiné par balles. 6 février 1995 : Alger **Djamal Fezaz**, cinéaste, grièvement blessé par balles. 20 08 97 : **Ali Tankhi**, technicien réalisateur de cinéma et travaillant à l'ENTV, est tué près de son domicile à Baïnem (Alger). **Anik Aziz** comedien de l'Entv est tué par balles à Alger en novembre 1995. 28 décembre 1993: **Youcef Sebti**, Journaliste, poète, sociologue, professeur d'agronomie, animateur culturel, collaborateur à plusieurs publications notamment à l'hebdomadaire *Révolution Africaine* et *El Watan* . Egorgé dans son domicile à El Harrach. Un jeune comédien dit **Professeur** a été tué à Ain Naadja. Le **drabki de Chaou** aussi tué à Ain Naadja devant son fils.

By :K. Dy.

Cher ami,Salut

Brissala

LE MONDIAL ET LE MONDE

-Quatre ans déjà sont passés et voilà de nouveau l'événement sportif le plus important au monde qui revient : La Coupe du monde. Celui ou ceux qui ont inventé le ballon et le football n'avaient ni technologie, ni les moyens de com actuels ni les outils de travail dont nous disposons et ils ont bouleversé le monde, depuis que le monde n'est pas ce monde. Ils avaient besoin de se défouler. Ils avaient lancé cette idée qui existe encore. On les appelle les hommes primitifs.

-Mon ami il a fait vraiment chaud ces derniers jours. Cela a permis aux larves des moustiques de s'éclater et aux moustiques de s'éclater. J'ai même vu dans un rêve un moustique avec un une bonbonne d'insecticide tatouée sur la cuisse vu que plus rien ne lute efficacement contre ses suceurs de sang made in chez nous. Je n'ai pas à t'ennuyer avec mes histoires qui font déjà partie de l'histoire. Cette semaine, les élèves de la quatriéme année moyenne ont envahi les classes d'examen pour passer le Bem devenu Bef avant de reprendre son nom d'origine. En ces temps là, d'autres élèves profitent du repos imposé qui pour aller à la plage et qui pour occuper les chaises mal foutues des cybers avec les claviers plein de crasse. Pauvres jeunes ou jeunes appauvris. Je ne sais quel est le terme exact.

-C'est déjà les vacances, du moins pour les établissements privés et c'est bientôt ramdane el moubarek. L'été va être chaud, court, et pas du tout bénéfique pour le secteur tourisme comme l'année dernière et celle d'avant.

-Des maisons s'écroulent encore et encore en 2014 en Algérie, une bâtisse a cédé à Alger faisant une blessée grave, une maison a tué toute une famille à Oran, d'autres feront d'autres victimes si on ne gère pas la situation comme il se doit.

-Je te laisse. La coupe du monde oblige. C'est aujourd'hui qu'elle démarre au Brésil. Je serai là la semaine prochaine où que je sois et où que tu sois. Souhaitons bonne chance à notre équipe.

By : K. Dy.

L'INTERRO

SI SPORTIVE

-La coupe du monde prend de plus en plus de l'ampleur. Mais est-elle si sportive cette coupe ? N'est-elle pas devenue strictement commerciale où l'argent règne en maitre absolu ? Comment expliquer l'acquisition des droits de diffusion qui se négocient à coup de centaines de millions d'Euro, de dollars et d'autres monnaies importantes et les insignifiantes ? Les placards publicitaires se négocient à des sommes vertigineuses selon la chaine, sa notoriété et sa 'portée'. Les annonceurs se disputent pour placer leurs marques ou un de leurs produits. Les photographes se bousculent pour prendre les belles photos qu'ils proposeront à fortes sommes aux agences. Les chaines de télé paient cher pour avoir une accréditation. Certains commentateurs, animateurs et journalistes paient pour mériter leur place face à la caméra dans l'événement. On vent les images, les photos, les placards publicitaires, les accessoires spécial coupe, les billets d'avion, les chambres d'hôtel, les interviews des joueurs et des coachs, les panneaux derrière les joueurs et le staff qui font des déclarations. Tout est vendu, tout est acheté et on ne parle que argent avant que l'événement n'ait lieu et moins quand il démarre mais on en parle quand même et même après. Où est le sport dans tout ça ? Le foot en est la raison ou la cause ? Pourquoi prive-t-on les malheureux de ce monde de cet événement sportif ? Halbouni.

By : K. Dy.